CERTUM PETE FINEM
W.W. Rockhill.

NOUVEL ATLAS
DE LA
CHINE,
DE LA
TARTARIE CHINOISE,
ET DU
THIBET:

CONTENANT

Les Cartes générales & particulieres de ces Pays, ainsi que la Carte du Royaume de

CORÉE;

La plupart levées sur les lieux par ordre de l'Empereur CANG-HI *avec toute l'exactitude imaginable, soit par les PP. Jésuites Missionaires à la Chine, soit par des Tartares du Tribunal des Mathématiques, & toutes revûës par les mêmes Peres : Rédigées*

PAR Mr. D'ANVILLE,

GÉOGRAPHE ORDINAIRE DE SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE.

Précédé d'une

DESCRIPTION DE LA BOUCHARIE,

Par un Officier Suedois qui a fait quelque sejour dans ce Pays.

LISTE ET ORDRE DES CARTES COMPRISES DANS CET ATLAS.

1. Carte la plus generale de toutes, comprenant la CHINE, la TARTARIE & le THIBET.
2. Carte générale de la CHINE.
3. La Province de *Pé-tche-li.*
4. . . . . . . *Kiang-nan.*
5. . . . . . . *Kiang-si.*
6. . . . . . . *Fo-kien.*
7. . . . . . . *Tche-kiang.*
8. . . . . . . *Hou-quang.*
9. . . . . . . *Ho-nan.*
10. . . . . . . *Chan-tong.*
11. . . . . . . *Chan-si.*
12. . . . . . . *Chen-si.*
13. . . . . . . *Se tchuen.*
14. La Province de *Quan-tong.*
15. . . . . . . *Quang-si.*
16. . . . . . . *Yun-nan.*
17. . . . . . . *Koei-tcheou.*
18. Carte générale de la TARTARIE CHINOISE.
19. Prémiere Feuille particuliere.
20. Seconde Feuille particuliere.
21. Troisieme Feuille particuliere.
22. Quatrieme Feuille particuliere.
23. Cinquieme Feuille particuliere.
24. Sixieme Feuille particuliere.
25. Septieme Feuille particuliere.
26. Huitieme Feuille particuliere.
27. Neuvieme Feuille particuliere.
28. Dixieme Feuille particuliere.
29. Onzieme Feuille particuliere.
30. Douzieme Feuille particuliere.
31. Le Royaume de CORE'E.
32. Carte générale du THIBET.
33. Prémiere Feuille particuliere.
34. Deuxieme Feuille particuliere.
35. Troisieme Feuille particuliere.
36. Quatrieme Feuille particuliere.
37. Cinquieme Feuille particuliere.
38. Sixieme Feuille particuliere.
39. Septieme Feuille particuliere.
40. Huitieme Feuille particuliere.
41. Neuvieme Feuille particuliere.
42. Voyage du Capitaine *Beerings.*

A LA HAYE,

Chez HENRI SCHEURLEER.

MDCCXXXVII.

AVERTISSEMENT.

AYANT *jugé à propos d'assembler en corps & comme en un Cinquieme Volume toutes les Cartes Géographiques qui apartiennent à la* Description de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, *publiée par le Pere* DU HALDE, *nous avons cru devoir expliquer les raisons de cet arrangement. La principale est le format de notre Edition. On conçoit bien que des Cartes de la grandeur de celles-ci, dont on est obligé de plier un grand nombre dans l'Edition de l'Ouvrage* in folio, *& même quelques-unes dans cet Atlas, n'auroient pû entrer dans un* in quarto *sans souffrir beaucoup par les plis, & sans défigurer les Volumes par l'espace qu'elles auroient pris entre les feuilles, ainsi que par l'épaisseur qu'elles auroient donné aux Volumes mêmes. D'ailleurs on a eu dessein de faire plaisir au Public; parce qu'en séparant ainsi les Cartes de la Description, ceux qui voudront se passer de la derniere, pourront avoir séparement les prémieres, en tout ou en partie. Quant à l'ordre, nous avons suivi celui qui a paru le plus naturel. Il est vrai que la* Corée, *qui n'entre pas directement dans le dessein de l'Ouvrage, non plus que le* Voyage du Capitaine Beerings, *semble d'abord devoir être placée après les* Feuilles particulieres du Thibet*: mais on a cru pouvoir lui assigner un autre rang, parce que ce Royaume, limitrophe de la Tartarie Orientale du côté du continent, est représenté sur la* Carte générale de la Tartarie Chinoise.

Ce seroit ici le lieu de parler de la différence notable qu'il y a entre nos Cartes & celles de l'Edition de Paris; mais il suffira de l'Avertissement que nous avons mis à la tête du Prémier Volume de l'Ouvrage, où on trouve une analyse si détaillée des changemens faits à quelques-unes, qu'elle pourra aisement faire juger du reste. Pour donner cependant aux personnes, qui acheteront cet Atlas séparement, la satisfaction de ne pas ignorer comment, en quel tems & par qui les Cartes ont été dressées, nous rapporterons en abregé ce que le Pere DU HALDE *nous en apprend dans sa Préface.*

La méthode qu'on a employée pour en lever la plus grande partie est celle des Triangles, *comparée avec celle des* Eclipses *observées en divers endroits fort éloignez les uns des autres. Ceux qui connoissent la précision de ces deux méthodes, surtout lorsqu'elles sont combinées & se servent réciproquement de preuve, ainsi que cela se rencontre ici, ne douteront point de la justesse des Cartes. Ce qui suit fait voir le tems qu'il a fallu pour perfectionner ce grand Ouvrage, le plus considerable en ce genre qu'on ait jamais fait en suivant les régles de l'Art.*

L'Empereur CANG-HI *ayant chargé les Missionaires Jésuites de dresser les Cartes de toutes les Provinces de la* CHINE, *ainsi que de la* TARTARIE *qui lui est soumise; les PP. Bouvet, Regis & Jartoux entreprirent le* 4. *Juillet* 1708. *de déterminer exactement la situation de la* Grande Muraille. *La Carte qu'ils en apporterent à* Pe-king *avoit plus de quinze pieds. En* 1709. *les PP. Regis, Jartoux & Fridelli firent une Carte qui comprenoit la Province de* Leao-tong, *l'ancien Pays des* Mantcheoux, *les limites septentrionales de la* Corée, *les Terres des* Yu-pi-ta-se, *les Habitations des* Ke-tchin-ta-se, *& tous les Districts des* Mongous *depuis le* 45[e] *degré de latitude septentrionale jusqu'au-dessus du quarantieme. Ces trois Peres commencerent le* 10. *Decembre de la même année la Province de* Pé-tche-li, *& la finirent le* 29. *Juin* 1710. *Le* 22. *Juillet suivant, les mêmes Peres reçurent ordre de lever la Carte des nouveaux établissemens faits par l'Empereur sur le Fleuve* Saghalien-Oula. *Elle fut achevée le* 14. *Decembre* 1710. *& comprenoit principalement les Gouvernemens de* Tsitcikar, *de* Merghen, *& de* Saghalien-Oula-hotun. *L'année* 1711. *les PP. Regis & Cardoso entreprirent la Carte de la Province de* Chan-tong, *pendant que les PP. Jartoux, Fridelli & Bonjour, qui s'étoient rendus au Pays de* Hami, *mesurerent presque toutes les Terres des* Kalkas. *Dans le partage qu'on fit de ce travail en* 1712., *les Provinces de* Chan-si, *de* Chen-si, *de* Kiang-si, *de* Quang-tong *& de* Quang-si, *échurent aux PP. Cardoso & de Tartre. Les Cartes qu'ils firent des deux prémieres avoient chacune dix pieds en quarré. Les Provinces de* Ho-nan, *de* Kiang-nan,

de

de Tche-kiang *&* *de* Fo-kien *furent données à faire aux PP. de Mailla & Henderer; les PP. Fridelli & Bonjour eurent les Provinces de* Se-tchuen *&* *d'*Yun-nan: *mais l'un de ces Peres étant mort & l'autre tombé malade, le P. Regis acheva en* 1715. *la Province d'*Yun-nan; *après quoi ce Pere se joignit au P. Fridelli qui avoit repris ses forces, & leva avec lui les Provinces de* Koei-tcheou *&* *de* Hou-quang. *Tout cela étant achevé en* 1716. *les Missionaires assemblez à* Pe-king *travaillerent, sous la direction du P. Jartoux, à la réünion de toutes ces Provinces dans une Carte générale, qui fut présentée à l'Empereur en* 1718.

Le THIBET *n'a été levé, ni suivant la même méthode, ni par les Missionaires. On a été obligé de s'en rapporter aux Routiers les mieux detaillez & au compte qu'en rendirent les Tartares du Tribunal des Mathématiques, envoyez exprès par l'Empereur pour mesurer ce Pays, mais instruits & dirigez par les Jésuites. Pour ce qui est de la* CORE'E, *comme il n'a pas été possible aux Missionaires d'y pénetrer, on convient qu'elle n'a pas été dressée par eux. Cette espece de défaut, si l'on veut, ne doit pourtant point prévenir contre sa perfection. Il est à croire, au contraire, que si Carte doit passer pour exacte, ce doit être celle-ci, puisqu'elle a été levée originairement par des Géographes Coréens, par les ordres même du Roi, & que l'Original s'en conserve dans son Palais. C'est sur cet Original qu'a été tirée celle qu'on donne ici; & il est probable que les Missionaires en examinant & déterminant les frontieres de ce Royaume du côté du Nord, n'ont trouvé aucune différence notable entre leurs observations & les limites marquées sur ladite Carte, puisqu'ils n'auroient pas manqué d'en faire mention. Cette circonstance seule semble répondre de son exactitude.*

Au reste, toutes les Cartes ayant été mises au même point & sous une projection générale, les Originaux furent présentez à S. M. T. C. par le P. DU HALDE, *tels qu'il les avoit reçus des Missionaires, & se conservent dans la Bibliothèque du Roi. Avant que d'être mises entre les mains des Graveurs, elles ont passé par celles de Mr.* D'ANVILLE, *Géographe ordinaire de S. M. qui les a redigées, & qui en a formé ensuite les* Cartes générales. *Il s'est servi pour celle de la* TARTARIE *des Mémoires du Pere Gerbillon, en les comparant avec les Cartes particulieres; & pour en remplir le quarré, il a ajouté le* Japon *& quelques Terres plus septentrionales. Dans la Carte générale du* THIBET, *les particulieres ont servi de base, mais le long des confins de ce Pays avec l'*Indostan, *on s'est aidé des connoissances positives qu'on a pû prendre de ce côté-là. Enfin, comme les Missionaires avoient eu quelques connoissances, quoiqu'imparfaites des Pays situez entre le* Thibet, *la* Tartarie *&* *la* Mer Caspienne, *Mr.* D'ANVILLE *en a fait usage dans la* Carte la plus générale de toutes, *après les avoir comparées & jointes à ce qu'il a pû en sçavoir d'ailleurs.*

Voilà en abregé ce que le P. DU HALDE *nous en apprend. Ceux qui auront lû ce détail dans la Préface même, n'auront qu'à sauter cet Avertissement qui ne leur apprendra rien de nouveau, & qui est uniquement pour les Personnes dont la curiosité s'étend moins à la Description même de la Chine, qu'aux Cartes géographiques de ce grand Empire.*

Mais comme entre autres Pays que Mr. D'ANVILLE *a ajoutez sur la Carte la plus générale, ainsi que nous venons de le dire, se trouve celui de* BOCHARA, *ou* LA BOUCHARIE, *dont le P.* DU HALDE *fait à peine mention à la page* 64. *du IVe Tome; nous avons ajouté une* petite Relation de cette partie de la Tartarie *qui n'a jamais encore été imprimée. Elle nous a été communiquée par une personne de qualité, qui la tient elle-même de l'Officier Suedois qui en est l'Auteur. C'est un nouveau mérite que notre Edition a sur celle de Paris, & nous nous flattons que le Public nous en tiendra compte.*

RELATION DE LA BOUCHARIE.

CHAPITRE I.

De la Boucharie en général.

§. 1. LA *Boucharie* eſt un Pays d'une étenduë conſiderable, ſitué entre celui de *Turcheſtan*, la grande *Calmuquie*, la *Mer Caſpienne*, la *Perſe*, les *Indes*, & la *Mongalie*.

§. 2. Les Géographes regardent ordinairement la *Boucharie*, comme faiſant partie de la Grande Tartarie. En effet les Tartares, ou pour mieux dire les *Calmuques*, en ont envahi une partie; mais leur domination n'empêche pas que la *Boucharie*, à l'exemple de la Chine que les Tartares ont pareillement ſubjuguée, ne doive être conſiderée comme un Etat ſeparé.

§. 3. La *Boucharie* eſt diviſée en deux parties, la Grande & la Petite. C'eſt la derniere qui ſera le principal objet de la préſente Relation. J'en puis parler avec d'autant plus d'aſſurance, que j'ai été moi-même ſur les lieux. Il eſt juſte cependant que je rapporte auparavant ce qui m'eſt connu de la prémiere, c'eſt-à-dire de la *Grande Boucharie.*

CHAPITRE II.

De la Grande Boucharie.

§. 1. LA *Grande Boucharie* eſt ſituée ſous le 36. & 45. degré. Elle confine, du côté du Nord, au Pays de *Turcheſtan* & à une partie de la *Calmuquie* Orientale; vers l'Occident, à la *Perſe* & à la *Mer Caſpienne*; vers le Sud, aux *Indes*; & vers l'Orient, à la *Petite Boucharie*, dont elle eſt ſeparée par de hautes montagnes qu'on appelle *Parapomiſus*.

§. 2. Elle étoit connuë, du tems d'Aléxandre le Grand, ſous le nom de *Sogdiana*. D'autres l'appellent aujourd'hui *Mauranneher*, comme qui diroit, ſelon la langue du pays, *au-delà des eaux*, ou *vers le coulant des eaux*; mais dans la plûpart des Cartes Géographiques elle eſt appellée *Terra Usbekorum*, le *Pays des Usbeks*, parce que les *Usbeks* avoient une fois ſubjugué les *Bouchars*, en s'emparant de leur Capitale, nommée *Bouchara*, & en ſe rendant preſque tout le reſte du Pays tributaire.

§. 3. Les *Usbeks* continuent même aujourd'hui à les incommoder par leurs courſes continuelles, & les obligent ſouvent à payer le tribut.

Et quoique les *Bouchars* n'oublient rien pour ſe garantir de ce joug, ils n'en ont jamais pû venir entierement à bout. A l'exemple de bien d'autres Républiques, ils ont le malheur de n'être jamais d'accord entre eux-mêmes. Au lieu d'unir leurs forces pour repouſſer l'ennemi commun, il y en a preſque toujours parmi eux qui l'aſſiſtent contre leurs propres Compatriotes. Tant il eſt vrai que les deſunions domeſtiques ſont ordinairement fatales aux Etats qui y ſont ſujets:

§. 4. Il y a pluſieurs Villes dans la *Grande Boucharie*, & elles ont chacune ſon *Cham*, ou Régent. Les principales ſont:

Bouchara, qu'on dit être deux fois plus grande que la ville de Moſcou en Ruſſie, &

Balik, qui n'eſt pas moins conſiderable.

CHAPITRE III.

De la Petite Boucharie.

§. 1. LA *Petite Boucharie* eſt ſeparée de la *Grande Boucharie*, comme il a été dit ci-deſſus, par le *Parapomiſus*. Elle eſt appellée par quelques-uns la *Mogulie*, & par d'autres *Tzagatay*, en mémoire de *Tzagatay*, ſecond fils de *Zingis-han*. Elle eſt ſituée entre le 36. & 42me. degré, ayant pour voiſins à l'Orient, la *Mongalie* & les *Deſerts de la Chine*; au Sud, ceux des *Indes*; à l'Occident, la *Grande Boucharie* & la *Perſe*; & au Nord, une partie de la *Mongalie* & de la *Calmuquie* Orientale.

§. 2. L'étenduë du Pays eſt de 200. lieües ou environ en longueur: Il y a pluſieurs deſerts. Le reſte conſiſte dans une vingtaine de Villages qui en dépendent.

Il n'y a que deux Villes qui soient de quelque consideration ; sçavoir *Jerken* ou *Yerghen*, qui est la Capitale du Pays, fort grande & bien peuplée, & *Kascar*, située au pied des susdites montagnes.

§. 3. Ce fut l'an 1683., ou environ, que les *Calmuques*, sous leur *Bosto-Cham* ou *Bosugto-Cham*, occuperent la *Petite Boucharie*. Après la mort de *Bosto-Cham*, *Zigan-Araptan* son Neveu, en devint le Grand-*Contaisch*. C'est le nom que le peuple donne à ses Souverains.

Je raconterai ci-dessous les particularitez de cet évenement.

§. 4. *Zigan-Araptan* étant parvenu à la regence, il établit l'ordre suivant dans la *Petite Boucharie*. Il institua divers Magistrats subalternes, qui subsistent encore, & qui sont subordonnez les uns aux autres. Les moindres gouvernent chacun 10. Maisons ou familles, les seconds 100, les troisiemes 1000; & tous dépendent d'un Commandant Général, que le Grand *Contaisch*, comme Souverain du pays, choisit ordinairement d'entre la race des anciens Princes des *Bouchars*.

Ces Magistrats jugent des différens qui naissent entre les sujets, & sont dans l'obligation de faire rapport de tout ce qui se passe, chacun à son supérieur. Par cette forme de gouvernement le Grand *Contaisch* tient un fort bon ordre dans son Pays, où tous les habitans vivent en paix & dans une parfaite union.

§. 5. Les *Bouchars* ne sont gueres belliqueux. Les armes dont ils se servent communement, sont la Lance, le Sabre, & l'Arc. Il y en a cependant, qui ont des Fusils, & des Arquebuses rayées; & les plus riches portent des Jaques de mailles.

§. 6. Pour juger de la force de ce Peuple, on peut compter que, quand le Grand *Contaisch* a besoin de lever des troupes, il assemble en moins de rien 20000. hommes, en ne prenant qu'un homme d'entre 10. familles.

§. 7. Les maisons des *Bouchars* sont de pierre, & passablement bonnes. Leurs meubles sont en petit nombre, & de peu d'ornement. Ils n'ont ni tables ni chaises. L'on ne voit dans leurs chambres que quelques Coffres Chinois, ornez de fer, sur lesquels ils ajustent pendant le jour, les matelas dont ils se servent la nuit, & les couvrent d'un tapis de cotton bigarré. Ils y ont encore un rideau brodé à fleurs & à figures de différentes couleurs, & une espece de bois de lit, haut d'une demi-aune, & large de quatre ou environ, qui leur sert de couche, & qu'ils cachent le jour sous un tapis.

§. 8. Ils couchent nuds comme la main durant la nuit, mais dès qu'ils sont levez on les voit toûjours habillez & assis à la Turque, ayant les jambes croisées sous eux.

§. 9. Ils se piquent de quelque propreté dans leur nouriture. Les Esclaves qu'ils prennent, ou achetent chez les Calmuques, Russiens, & autres peuples voisins, font la cuisine dans la chambre du maître. Pour cet effet ils y ont, selon la grandeur de la famille, plusieurs marmites de fer, murées dans une espece de foyer, près d'une cheminée, qui sert en même tems à chauffer la chambre durant l'hiver. Il y en a qui ont aussi de petits fours, qui se font, comme le reste de leurs murailles, de terre grasse ou de briques cruës.

§. 10. Leur vaisselle consiste en quelques plats & écuelles de *Capua*, (qui est une sorte de bois) ou de Porcelaine, & quelques vases de cuivre, pour faire bouillir le Thé, & pour chauffer l'eau dont ils ont besoin pour se laver. Une piece de toile bigarrée de Cotton leur tient lieu de nappe & de serviettes. Ils ne se servent ni de couteaux, ni de fourchettes. Les viandes leur étant servies decoupées, ils les prennent & achevent de les dechirer avec les doigts. Leurs cuilleres sont de bois & de la façon de celles dont nous nous servons dans nos cuisines pour écumer nos pots.

§. 11. Les mets dont ils se nourissent ordinairement sont des hachis, dont ils remplissent souvent des especes de Pâtez de la Figure d'un croissant. Lorsqu'ils font de longs voyages, surtout en hyver, ils se munissent d'une provision de ces pâtez, qu'ils portent avec eux dans un sac, après les avoir exposez à la gelée, & ils en font d'assez bonnes soupes en les faisant recuire dans de l'eau bouillante.

§. 12. Leur boisson quotidienne est le Thé. Ils en ont d'une espece noire, qu'ils apprêtent avec du lait, du sel, & du beurre, & le mangent avec du pain, lorsqu'ils en ont, ou le boivent, selon leur appetit.

§. 13. Leur habillement, quant aux hommes, ne differe que fort peu de celui des Tartares. Ils portent des habits longs jusqu'au gras des jambes, ayant des manches larges vers l'épaule, & étroites vers le poignet, & ils se ceignent d'écharpes, comme les Polonois.

Les habits des femmes ressemblent en tout à ceux des hommes, & sont ordinairement piquez de Cotton. Elles portent des pendans d'oreilles de la longueur d'un quart d'aune, & qui descendent souvent jusques sur les épaules. Elles partagent leurs cheveux en plusieurs tresses, qu'elles entrelacent & allongent de Rubans noirs brodez d'or ou d'argent, & de grandes touffes de soye & d'argent, qui leur pendent jusqu'aux talons. Trois autres touffes moins grandes leur couvrent la gorge. Elles ont des colliers ornez de perles, de petites monnoyes, & de plusieurs babioles argentées ou dorées, & luisantes. Tous généralement, hommes & femmes, de quelqu'âge qu'ils soyent, portent sur eux, dans un étui de cuir fort mince, & en guise de reliques, des prieres écrites à la main que leurs Prêtres leur distribuent, & dont ils ne font pas moins de cas que les Russiens de la Croix & des Saints.

Quelques femmes, & surtout les filles, ont les ongles peints de rouge. La couleur qu'elles y employent & qui y dure longtems, se tire d'une herbe, appellée dans la langue Bouchare, *Kena*. Elles la sechent, la reduisent en poudre, la mêlent d'alun broyé, & l'exposent durant vingt-quatre heures à l'air avant que de s'en servir.

Tant les hommes que les femmes portent des culottes & des bottes de cuir de Russie fort légeres & sans talons, ou des bas de cuir. Mais lorsqu'ils sortent de la maison, les uns & les autres se servent de galoches, ou de mules à hauts talons, comme les Turcs, & les quittent en rentrant chez eux.

L'un

L'un & l'autre ſexe ſe ſert auſſi des mêmes bonnets & coëffures, à cela près, que les femmes, & ſurtout les filles, parent les leurs de clinquant, de petites monnoyes, & de Perles Chinoiſes. La ſeule marque à laquelle on peut diſtinguer les femmes d'avec les filles, c'eſt que les femmes portent ſous les bonnets un linge long, lequel, après lui avoir fait faire le tour du col, elles noüent par derriere, de ſorte qu'un bout de ce linge pend le long des reins.

§. 14. Le pays eſt très abondant en toutes ſortes de fruits & en Vin. La chaleur de l'été y eſt ſi exceſſive, qu'on a de la peine à la ſupporter hors des maiſons.

§. 15. Les habitans ont ordinairement le teint bazané, & la chevelure noire, bien qu'il y en ait auſſi qui ſont fort blancs, beaux & bienfaits.

§. 16. Ils ne manquent pas de politeſſe, & ils ſont ſurtout bienfaiſans envers les étrangers.

§. 17. Ils ſont naturellement avides de gain, & adonnez au trafic. Ils en font beaucoup dans la Chine, en Perſe, aux Indes, & en Ruſſie. Ils ſont tellement verſez dans le negoce, que ceux qui commercent avec eux, à moins de s'y bien connoître, ne manquent jamais d'être ſurfaits ou dupez.

§. 18. Ils n'ont d'autre argent monnoyé que des *Copeiks* de cuivre, qui peſent un *Solotnik*, c'eſt-à-dire à-peu-près le tiers d'une once. Lorſqu'ils ont de gros payemens à recevoir ou à faire, en or ou en argent, ils les réglent par la balance. Ils ſuivent en cela l'exemple des Chinois & d'autres de leurs voiſins.

§. 19. Leur Langue ainſi que leur Religion differe en bien de choſes de celle des Turcs & des Perſans, & reſſemble néanmoins à l'une & à l'autre.

Ils ont leur *Alcoran*, qui eſt le Vieux Teſtament des Chrétiens, mutilé & falſifié en bien des endroits. Ils n'en attribuent pas la compoſition à *Mahomet*, mais à Dieu même, qui l'a communiqué aux hommes, diſent-ils, par le moyen de Moïſe & des Prophetes. Mais ils ſont perſuadez que Mahomet en a fait une explication, & en a tiré une morale qu'ils ſont obligez de reconnoître & de ſuivre.

§. 20. Voici l'idée qu'ils ſe font de JESUS-CHRIST.

„ La Sainte Vierge, diſent-ils, étant une pauvre orpheline, ſes plus proches parens ne purent s'accor-
„ der, qui d'entre eux ſeroit chargé de ſon éducation. Pour terminer leur diſpute, ils convinrent de la
„ décider par le ſort. Ils jetterent une plume dans un vaſe rempli d'eau, & y tremperent tour-à-tour cha-
„ cun un doigt. La convention portoit, que celui au doigt duquel la plume s'attacheroit de maniere qu'il
„ pût la retirer de l'eau, ſeroit le pere nouricier de l'enfant. Tous y perdirent leur peine, à la reſerve de
„ Zacharie. La plume, quoiqu'elle fût allée au fond de l'eau, vint s'attacher à ſon doigt & lui fit adju-
„ ger l'éducation. Il s'en chargea avec plaiſir, & tranſporta l'enfant dans ſa maiſon. Mais un jour qu'il
„ étoit obligé de vaquer à quelque fonction qu'il avoit dans le Temple, il oublia ſi bien d'avoir laiſſé
„ l'orpheline toute ſeule & enfermée chez lui, qu'il reſta trois fois vingt-quatre heures dehors, ſans pen-
„ ſer à elle. S'en étant enfin reſſouvenu, & craignant que la faim ne l'eût emportée, vû qu'aucun des
„ autres parens n'en avoit pû avoir ſoin, la maiſon étant fermée à clef, il y courut au plus vîte. Mais
„ quelle fut ſa ſurpriſe quand, au lieu de trouver la pauvre enfant morte ou mourante, il la vit en bonne
„ ſanté & entourée de toute ſorte de bons mêts. Son étonnement ne ceſſa qu'après que l'enfant lui eût ap-
„ pris, que Dieu les lui avoit envoyez.

„ Etant parvenuë à l'âge de quatorze ans, & ayant été incommodée pour la prémiere fois comme
„ toutes les femmes le ſont ordinairement à cet âge-là, cette ſainte fille fut ſe baigner dans une fontaine
„ qui étoit dans une grande forêt. Là elle entendit une voix, qui lui fit d'abord beaucoup de peur. Elle
„ ſe hâta de reprendre ſes habits pour s'enfuir; mais avant qu'elle pût achever de les remettre, un Ange
„ qui lui apparut lui annonça qu'elle deviendroit enceinte d'un fils, qu'il lui commanda d'appeller Iſaï
„ lorſqu'elle en ſeroit accouchée. Marie répliqua ſagement qu'elle auroit de la peine à accoucher,
„ n'ayant juſques-là jamais eu de commerce avec perſonne qui eût pû l'engroſſir. Mais l'Ange, après lui
„ avoir ſoufflé ſur la gorge, lui fit comprendre ce Miſtere, & l'inſtruiſit de tout ce qu'elle avoit beſoin de
„ ſçavoir. En effet elle devint groſſe dès ce moment même, comme l'Ange l'avoit prédit.

„ Le terme de ſa delivrance s'approchant, Marie alla ſe cacher de honte dans la même forêt où l'An-
„ ge lui étoit apparu, & les douleurs l'y ayant ſurpriſe, elle s'appuya, pour ſe ſoulager, contre un tronc
„ d'arbre tout ſec, & accoucha dans cet état du fruit qu'elle portoit. Ce qu'il y eut de particulier, c'eſt
„ que dans le même inſtant le tronc commença à pouſſer des feuilles, & toute la contrée d'alentour à
„ verdoyer & à fleurir, & que des Anges ſurvenus prirent l'Enfant qui venoit de naitre, le baignerent
„ dans une fontaine qui ſe trouva tout à coup à deux pas de-là, dans un endroit où il n'y en eut jamais
„ auparavant, & le rendirent enſuite à ſa Mere.

„ Celle-ci, après cette expédition, retourna vers ſes parens, qui la reçurent avec beaucoup d'impré-
„ cations & de mauvais traitemens. Elle les eſſuya avec beaucoup de tranquillité, & ſans ſe donner la
„ peine de s'excuſer du crime qu'on lui imputoit. Elle pria ſeulement ſon fils de plaider ſa cauſe. Il le
„ fit ſur le champ, juſtifia entierement ſa Mere, & expliqua aux parens tout le miſtere d'une naiſſance ſi
„ peu naturelle & ſi miraculeuſe.

„ Dans la ſuite du tems le jeune Iſaï devint un grand Prophête, & un Docteur de beaucoup d'autori-
„ té; mais il fut généralement haï & perſécuté de tout le monde, & ſurtout des plus grands hommes de
„ ſon tems, deſquels il eſſuya quantité de traverſes & de tribulations. Ils attenterent même pluſieurs fois,
„ quoique ſans ſuccès, à ſa vie, & depêcherent enfin deux perſonnages conſiderables pour ſe défaire de
„ lui à quelque prix que ce fût. Mais Dieu fit échouër un ſi pernicieux deſſein, dans le moment même qu'ils
„ comptoient de l'exécuter. Il enleva tout-à-coup Iſaï de ce monde, & le tranſporta tout en vie au Ciel.
„ Qui plus eſt, il punit les deux aſſaſſins d'une manière ſinguliere. Il transforma ſucceſſivement leurs figu-

„ res en celle d'Isaï, & les exposa par-là à la fureur du peuple, qui trompé par cette ressemblance, les „ fit pitoïablement mourir.

§. 21. Quoique les *Bouchars* ne fassent aucun compte de la Passion de J. C., ni du mistere de nôtre Redemption, ils n'en croyent pas moins la Resurrection, & une autre vie: mais ils ne sçauroient se persuader que jamais mortel puisse être damné éternellement. Ils croyent, au contraire, que comme les Démons nous induisent au péché, ce sera aussi à eux à s'en charger, & à en porter les peines.

§. 22. Ils croyent de plus, qu'au dernier jour du monde, tout ce qui existe, à la reserve de Dieu, sera anéanti; que par conséquent toute créature vivante, les Anges, les Diables, & Jesus-Christ même, mourront, & qu'après la resurrection tous les hommes, excepté un petit nombre d'Elûs, seront purifiez, c'est-à-dire châtiez par le feu, chacun à proportion de ses péchez, de la grieveté desquels Dieu connoîtra moyennant une balance. Ils croyent qu'il y aura huit différens Paradis (qu'ils appellent *Array*) pour les bons, & sept différens Enfers pour les méchans; que c'est dans ces Enfers que les pécheurs seront plus ou moins purifiez par le feu de la punition, à proportion des péchez qu'ils auront commis en ce monde; que les pécheurs les plus énormes & qui sentiront le plus vivement le feu de la punition, ce sont les menteurs, les fourbes, qui se plaisent à tromper, & les boute-feux qui sement la desunion & des sujets de dispute parmi leurs prochains; que ceux qui ne sentiront aucune atteinte du feu, c'est-à-dire les Elûs, seront choisis parmi les Bons, sçavoir de cent hommes un, & de mille femmes une, & que ce petit troupeau sera transporté dans un des Paradis susdits, où il joüira de toutes sortes de félicitez, jusqu'à ce qu'il plaira à Dieu de créer un nouveau monde au lieu de celui d'à-présent.

§. 23. C'est un péché, selon eux, que de dire que Dieu est au Ciel. Dieu, disent-ils, se trouve partout; donc c'est déroger à sa Toute-présence que de dire qu'il se tient dans un endroit fixe.

§. 24. Ils ont tous les ans un Jeûne de trente jours, à commencer du 15. Juillet jusqu'à la mi-Août, pendant lequel tems ils ne goûtent absolument de rien tant qu'il fait jour: mais en revanche ils mangent deux fois la nuit; l'une, dès que le soleil est couché, & l'autre à minuit. Il leur est défendu de se servir d'autre boisson durant ce Jeûne que du Thé. Quiconque contrevient en la moindre façon à ces ordonnances, est condamné sur le champ à donner la liberté au meilleur de ses esclaves, ou un repas à 60. personnes, & de souffrir, outre cela, 85. coups, que le grand Prêtre, qu'ils appellent *Aguns*, lui fait appliquer sur le dos nud, se servant pour cela d'une épaisse courroye de cuir qu'ils nomment *Dura*. J'ai néanmoins remarqué que le petit peuple n'observe pas également la loi de ce Jeûne, & que surtout les travailleurs ont permission de manger en plein jour.

§. 25. Ils font cinq prieres par jour, 1. avant l'Aurore, 2. vers le Midi, 3. après Midi, 4. au Soleil couchant, & 5. à la troisieme heure de la nuit; & ce sont toujours leurs *Abis*, qui sont une espece de Prêtres, qui en donnent le signal.

§. 26. Ceux qui sont assez sçavans pour pouvoir lire & expliquer des livres, sont en grande consideration parmi ce peuple. On les appelle *Mula*, qui veut dire un homme célèbre & de mérite.

§. 27. Les femmes des *Bouchars*, lorsqu'elles accouchent, sont reputées impures durant 40. jours après leur delivrance, & n'oseroient pas seulement prier Dieu tant que dure cette prétenduë impureté.

§. 28. Au troisieme jour après la naissance d'un enfant, le Pere ou quelqu'un des plus proches parens lui donne un nom, & lui fait en même tems présent d'un bonnet, ou d'un linge, & quelquefois d'un habit, si ses facultez le permettent.

La Circoncision des jeunes garçons se fait par quiconque s'y entend, lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de 7. 8. ou 9. ans; & pour solemniser cette cérémonie, le Pere donne ordinairement un festin à la famille & à ses amis.

§. 29. Les *Bouchars* qui veulent se marier, sont obligez d'acheter leurs femmes comme nous achetons nos chevaux. Ils en payent plus ou moins, à proportion qu'elles sont plus ou moins belles, de sorte que le moyen le plus sûr de s'enrichir, c'est d'avoir quantité de filles à marier. Leurs mariages se font avec les cérémonies suivantes.

Il est défendu aux personnes qui veulent s'épouser de se voir & de se parler depuis le jour des Fiançailles jusqu'à celui des Nôces. Elles se célèbrent pendant trois jours, qu'ils passent ordinairement comme les trois grandes Fêtes qu'ils ont tous les ans, à bien manger & à boire.

La veille des Nôces, quantité de jeunes filles vont s'assembler vers le soir chez la Fiancée, & s'y divertissent jusqu'à minuit à joüer, à danser, & à chanter. Le lendemain, prémier jour des Nôces, les conviez s'assemblent dès le matin chez la Future, & l'aident à tout préparer pour la cérémonie. Lorsque tout est prêt, on fait avertir le Fiancé, qui arrive bientôt après, accompagné de 10. à 20. de ses parens ou amis, de quelques joüeurs de flûte, & d'un *Abis* qui chante en frappant sur deux petites timbales.

Dès que l'Epoux est arrivé, il se tient une course de chevaux, après laquelle on distribuë les prix aux Cavaliers les plus adroits. Ces prix sont au nombre de 6. 8. ou 12., selon l'opulence des nouveaux mariez, & consistent ordinairement en Damas, Zibelines, Renards, *Kitaik*, toile de Cotton, ou autres effets pareils. La même fête se donne aussi à la Circoncision des enfans.

Les Epoux ne se voyent point durant la cérémonie du mariage, & ils répondent de loin aux questions que le Prêtre leur fait. Après la cérémonie le Mari retourne chez lui dans le même ordre qu'il étoit venu, & y régale ceux qui l'avoient accompagné.

Après le repas il revient avec le même cortege chez la Mariée, & obtient la permission de lui parler, après quoi il retourne de nouveau chez lui, & de-là, sur le soir, chez sa nouvelle Epouse. Il la trouve alors couchée, & il se met tout habillé en présence de toutes les femmes invitées, mais pour un moment seulement, à son côté.

La

La même Comédie se joüe trois jours de suite, & ce n'est qu'au soir du troisieme que le nouveau marié est en droit de coucher en effet, & sans témoins, avec sa Femme. Il lui seroit honteux d'y attenter plûtôt. Enfin ce n'est qu'au quatrieme jour qu'il la conduit dans sa propre maison.

Il y en a parmi ces mariées, qui stipulent exprès, qu'il leur sera permis de rester encore quelque tems, (souvent c'est une année entiere) chez leurs parens; & en ce cas-là, le Mari y demeure avec sa Femme. Mais s'il arrive que celle-ci vient à déceder sans enfans pendant cet intervale, ses parens héritent de tout ce que son Mari lui avoit donné, à moins qu'au bout de l'année du deuil, ils ne soient assez généreux pour lui en restituer la moitié.

§. 30. La Polygamie est regardée, à la vérité, parmi les *Bouchars* comme une espece de péché; mais elle n'est jamais punie; & il y en a, qui ont impunement jusqu'à 10. femmes, & au-delà.

§. 31. Tout mari qui n'est pas content de sa femme, est le maître de la renvoyer, en lui laissant emporter tout ce qu'il lui avoit donné durant leur mariage. Et s'il arrive que ce soit la femme qui veut se séparer du mari, elle est pareillement la maîtresse de se retirer, mais sans emporter la moindre chose de ce qui lui apartenoit.

§. 32. Lorsqu'un *Bouchar* tombe malade, voici le remede dont il se sert; Un *Mula* lui lit un passage de quelque livre, souffle à plusieurs reprises sur lui, & d'un couteau bien aiguisé fait plusieurs gesticulations tout autour du visage du Malade. Ils s'imaginent que par cette opération ils coupent la racine de la maladie, qu'ils disent d'ailleurs être l'ouvrage du Diable.

§. 33. Enfin, quand un *Bouchar* est mort, un Prêtre lui met l'*Alcoran* sur la poitrine, & recite quelques prieres, après quoi on porte le défunt à son tombeau, qu'ils choisissent ordinairement dans quelque bois agréable, & qu'ils entourent ensuite d'une haye ou d'une espece de palissade.

CHAPITRE IV.

De la derniere Revolution arrivée dans la Petite Boucharie.

§. 1. BOsto-Cham, ou *Bosugto-Cham*, Prince des Calmuques, qui campoit ordinairement sur les bords d'un Lac, appellé *Jamisch*, & dans les deserts voisins, faisoit élever à sa Cour trois Neveux, fils de son frere. Ayant pris en aversion l'aîné de ces Neveux, il résolut de s'en défaire; & n'ayant aucune juste raison à alleguer contre lui, il eut recours à un homme d'une force extraordinaire, qui sous prétexte de joüer & de lutter avec le jeune Prince, le maltraita tellement que peu de jours après il en mourut.

§. 2. *Bosto-Cham* eut voulu faire passer cette mort pour un effet d'un malheureux hazard: mais on en devina bientôt la véritable cause. Entre autres *Zigan-Araptan*, Frere puiné du défunt, n'y fut pas trompé. Informé de la disgrace de son aîné, & se croyant menacé du même sort, il jugea qu'il seroit de la prudence de s'éloigner du danger. Suivi de ses partisans & de ses domestiques, il prit le parti de s'évader secretement.

§. 3. *Bosto-Cham*, fâché de la retraite de son Neveu, mit tout en usage pour le faire revenir. Il ordonna à *Danchinombu*, frere cadet de *Zigan-Araptan*, de l'aller chercher par tout le pays, & de tâcher de le ramener.

§. 4. *Danchinombu* ne manqua pas de diligence. Il joignit son frere au passage d'une riviere, & ayant trouvé moyen de l'entretenir, il n'oublia rien pour le persuader de retourner chez leur Oncle. Il lui représenta que leur aîné, par son caractère hautain & remuant, & par sa mauvaise conduite, avoit causé lui-même son malheur; que *Bosto-Cham*, forcé par le bien de l'Etat, n'avoit pu se dispenser de le faire mourir; mais qu'eux, étant exempts des défauts du défunt, n'avoient rien de pareil à appréhender. Enfin il l'exhorta, le pressa, & le conjura de ne pas continuer sa fuite.

§. 5. *Zigan-Araptan*, outré de la mort de son frere, & se défiant de la sincerité d'un Oncle si prompt à dépêcher ses Neveux, fut sourd à toutes ses persuasions. Il dit pour toute réponse à son cadet, qu'il pouvoit retourner seul chez *Bosto-Cham*, & y faire le parasite tant qu'il lui plairoit; mais que, quant à lui, il étoit résolu de se passer desormais des bonnes graces d'un Prince si dénaturé, & qu'il trouveroit moyen de vivre partout ailleurs, si-non avec le même agrément, au moins avec plus de sureté. Après cette declaration, sans vouloir plus écouter son frere, il remonta à cheval & le quitta.

§. 6. Quelque tems après ces évenemens, *Bosto-Cham* s'étant brouillé avec *Zain-Cham*, ou *Zuzi-Cham*, Prince des Mongales, *Amulon-Bogdo-Cham*, Empereur de la Chine, pour empêcher ces deux Princes, ses voisins, d'en venir aux armes, interposa son crédit & son autorité, pour tâcher d'assoupir leurs démêlez. Pour cet effet il les requit par un Ambassadeur, nommé *Averna-Alcanaibu*, de s'assembler dans un endroit sur la frontiere, & de terminer leurs differens à l'amiable, sous la médiation du *Dalai-Lama*.

§. 7. Le *Dalai-Lama* est une espece de Pontife, autant respecté parmi les Calmuques & Mongales, que le Pape l'est parmi les Chrétiens Catholiques. La vie de ce personnage est sujette à plusieurs circonstances fort singulieres. Il ne se montre en public que quand il s'agit de se faire adorer. Lorsqu'il s'ingere dans quelque affaire politique, c'est le *Deva* (qui est une sorte de Plenipotentiaire) qui s'en mêle sous ses ordres. Mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'on lui fournit journellement pour sa subsistance une once de farine detrempée avec du vinaigre, & une tasse de Thé. C'est de cette pitance que le *Dalai Lama*, malgré le haut rang qu'il tient & malgré le grand pouvoir qu'il a, est obligé de se contenter. Je reviens à mon sujet.

§. 8. La propoſition de l'Empereur de la Chine fut acceptée par le Prince des Calmuques, & par celui des Mongales. Leurs Ambaſſadeurs, & le *Deva*, de la part du *Dalai-Lama*, ſe rendirent au lieu du Congrès. Mais leurs Conférences, malgré les ſoins du Médiateur, furent ſans effet. Les Ambaſſadeurs des deux Princes, au lieu d'entrer en matière, s'amuſerent à ſe diſputer la préſéance.

§. 9. Celui de *Boſto-Cham* ſoutint, qu'elle étoit dûë à ſon maître par deux raiſons; l'une, parce qu'il deſcendoit en ligne directe de *Zingis-Cham*, Prince anciennement connu & fort renommé parmi les Tartares; l'autre, parce que la puiſſance des Calmuques ſurpaſſoit d'autant celle des Mongales, que les cheveux de la tête, dit-il, ſurpaſſent les poils des ſourcils. Cette comparaiſon piqua l'Ambaſſadeur de *Zain-Cham*. Il répliqua fierement, qu'il ne falloit qu'un bon raſoir pour les égaliſer, & rompit le Congrès. Ces Miniſtres euſſent épargné bien du ſang & bien de malheurs à leurs patries, ſi, au lieu de perdre le tems en des conteſtations ſi frivoles, ils ſe fuſſent appliquez à aſſoupir les différens de leurs maîtres.

§. 10. L'Empereur de la Chine, informé de cet éclat, & prévoyant que la guerre entre les deux Princes ſeroit inévitable, délibera longtems ſur ce qu'il auroit à faire. D'un côté, il redoutoit les forces & l'humeur intrépide & entreprenante de *Boſto-Cham*, & il eût été bien aiſe de le voir humilié; de l'autre, il étoit à craindre, qu'en le commettant avec les ſeuls Mongales, moins puiſſans que les Calmuques, il n'eût de l'avantage ſur eux, & que le remede ne fût pire que le mal: & ſuppoſé que la partie eût été égale, il lui paroiſſoit toujours dangereux de voir le feu de la guerre s'allumer ſi près de ſes Etats. Après bien des conſiderations il réſolut enfin d'éloigner le peril le plus qu'il pourroit de ſes frontieres, & de remettre le reſte au tems & à la providence.

§. 11. Il inſinua pour cet effet à *Zain-Cham*, qu'il y auroit trop de riſque pour lui d'attendre que *Boſto-Cham* vint l'attaquer en Mongalie; & que le droit du jeu ſeroit de le bruſquer & prévenir, en fondant le prémier ſur lui, & en pénetrant le plus avant que faire ſe pourroit dans la Calmuquie. Il eſt ſûr que rien ne décontenance plus un ennemi qui ſe croit le plus fort, qu'une attaque ſoudaine, dans un tems où il croit qu'on ne ſonge qu'à ſe défendre.

§. 12. L'Empereur ayant appuyé ſes inſinuations par quantité de magnifiques préſens, tant en or, qu'en argent, & par les promeſſes qu'il fit ſous main à *Zain-Cham*, de l'aſſiſter en cas de beſoin de toutes ſes forces, celui-ci ſe laiſſa perſuader. Il aſſembla le plus de troupes qu'il pût, & malgré la rigueur de la ſaiſon, ſe jetta comme un torrent dans la Calmuquie.

Les commencemens de cette entrepriſe furent des plus heureux. L'avant-garde de *Zain-Cham* rencontra & battit à platte couture celle des Calmuques, & *Dorzizap*, frere de *Boſto-Cham*, y perdit la vie.

§. 13. *Boſto-Cham*, quoique ſurpris par ce coup imprévû, n'en fut point effrayé. Il en reçut la prémiere nouvelle dans le tems qu'il étoit à prendre du Thé. Le Courier qui l'apporta lui ayant annoncé la défaite & la mort de ſon frere, & que les ennemis n'étoient plus gueres éloignez de lui, il en fut d'abord troublé, & voulant ſe hâter de donner quelque ordre, il renverſa la taſſe qu'il tenoit & s'échauda les mains. „ Voilà, dit-„ il en riant à ceux qui ſe trouvoient préſens, voilà ce qu'on gagne par trop de vivacité. Si j'avois été moins „ prompt, je ne me ſerois pas brûlé.

Après cette réflexion rentrant dans ſon ſens froid ordinaire, il penſa à ce qu'il auroit à faire, & ne fut pas longtems à prendre ſa réſolution. La profondeur des neiges l'empêchant d'agir avec ſuccès, il ſe contenta de reſſerrer d'abord ſon Armée & d'être ſur ſes gardes, ne doutant pas que les Mongales, enhardis par leur victoire, & ne connoiſſant pas le pays comme lui, ne lui donnaſſent bientôt quelque priſe ſur eux. La ſuite fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé.

§. 14. Afin de derouter d'autant mieux les Mongales qui continuoient d'avancer, *Boſto-Cham* fit ſemblant d'avoir peur. Il monte promptement à cheval & publie partout qu'il va tout quitter, & qu'on n'aura de ſes nouvelles qu'au bout de quelques années.

§. 15. Le bruit de cette réſolution s'étant repandu juſqu'au Camp des Mongales, *Zain-Cham* double ſa marche, & pour atteindre d'autant plûtôt le prétendu fuyard, il detache par différens chemins deux Corps volans, l'un de 8000. & l'autre de 3000. hommes. C'étoit à quoi *Boſto-Cham* s'attendoit. Inſtruit de cette demarche, il tourne tout-à-coup ſur ces deux Detachemens, les enveloppe & les taille en pieces.

§. 16. Il n'en demeura pas-là. Il fit promptement marcher ſon Armée contre celle de *Zain-Cham* & lui préſenta la bataille. Cette réſolution étonna d'autant plus les Mongales qu'ils ne s'y attendoient pas. Une terreur panique les ſaiſit. Ils prennent honteuſement la fuite avant que d'être attaquez. *Boſto-Cham*, les ayant pourſuivis & joints, les charge, les met en deſordre, & en fait un carnage terrible.

§. 17. On peut juger du nombre des Mongales qui furent tuez à cette bataille, par la quantité d'oreilles & de treſſes de cheveux que *Boſto-Cham* leur fit couper. Il en eut la charge de neuf Chameaux, qu'il envoya à ſa reſidence comme une marque aſſûrée d'une victoire complette.

§. 18. La joye qu'il en eut ne l'empêcha pas de pourſuivre les Mongales qui étoient échapez de cette boucherie. Il ſe mit à leurs trouſſes à la tête de 30000. hommes, & les mena, toujours battant, juſqu'à la grande Muraille de la Chine, derriere laquelle enfin *Zain-Cham* ſe retira.

§. 19. Les nouvelles de ces ſuccès étant parvenuës à la connoiſſance de l'Empereur de la Chine, ce ſage Monarque recommença à ſe donner beaucoup de mouvemens pour reconcilier les deux Princes. Il n'oublia, ni perſuaſions, ni largeſſes, pour porter *Boſto-Cham* à quitter les armes. Mais il eſt rare qu'un vainqueur ſçache uſer avec modération de ſes avantages.

§. 20. Trop avide de gloire & de vengeance, *Boſto-Cham* bien loin d'accepter les riches dons que l'Empereur lui offroit, les lui renvoya, & ferma l'oreille à toute propoſition d'accommodement. Il exigea du Monarque de la Chine qu'il eût à lui livrer *Zain-Cham* & tous ceux qui s'étoient réfugiez avec lui dans ſes Etats, &

& en cas de refus il lui annonçoit à lui-même la guerre. *Bosto-Cham* se seroit épargné bien des malheurs, s'il eût été plus traitable & moins audacieux.

§. 21. Une declaration si hautaine ne pût guéres manquer d'avoir les suites qu'elle entraîna. *Amulon-Bogdo-Cham* la reçut comme un défi dans les formes, & ne differa plus de prendre les armes. D'abord il fit marcher successivement plusieurs corps d'Armée, mais ils ne firent pas leur devoir. *Bosto-Cham* fut assez heureux pour les mettre tous en fuite à mesure qu'ils venoient à lui. Les Troupes de ce Prince étoient si braves, ou celles de l'Empereur si poltronnes, qu'un jour 1000. Calmuques battirent 20000. Chinois, & une autre fois 10000. en renverserent 80000.

§. 22. La Providence n'éleve souvent les mortels au faîte du bonheur que pour leur faire mieux sentir leur chûte. *Bosto-Cham* en est un illustre exemple. *Amulon-Bogdo-Cham*, pour mettre fin aux progrès de son ennemi, résolut de le combattre avec toutes ses forces, & de l'accabler par le nombre. Il assembla 300000. hommes, bien pourvûs de tout ce qu'il falloit pour une vigoureuse guerre, & un train d'artillerie de 300. pieces de Canon.

§. 23. Cette formidable Armée, dix fois plus forte que celle des Calmuques, envelopa de toute part leur Camp. L'Empereur étoit presque assûré de la victoire: mais préferant toujours la voye de la douceur à la violence, il voulut bien offrir encore la paix à *Bosto-Cham* avant que de le charger. Il la lui fit proposer à des conditions aussi honorables & aussi avantageuses, qu'on eut dit qu'il se fût lui-même trouvé dans l'embarras où son Ennemi se trouvoit. *Bosto-Cham* cependant enflé de ses prospéritez passées, ne connut pas ou meprisa le peril qui le menaçoit. Il rejetta toutes ces propositions avec dedain, & força, pour ainsi dire, l'Empereur à se servir de tous ses avantages. Les deux Armées se livrerent donc enfin une bataille sanglante. *Bosto-Cham* la perdit, & eut bien de la peine à se sauver, avec une poignée de fuyards, dans les montagnes voisines.

§. 24. Il fut d'autant plus sensible à ce malheur, qu'il se l'étoit attiré par sa faute. Mais ce qui l'affligeoit le plus, ce fut la perte de *Guny*, ou *Any*, sa femme, qui fut tuée dans la deroute. L'Empereur ayant trouvé son corps parmi les morts, lui fit couper la tête, & l'emporta avec lui pour en orner son triomphe.

Le malheur de *Bosto-Cham* ne se borna pas à cette catastrophe. Manquant de vivres & de fourage dans les montagnes où il s'étoit retiré, la plus grande partie de ce qu'il avoit encore de monde & de chevaux crêverent de faim & de misère. Il fut lui-même trop heureux d'en échaper avec un petit nombre de ses gens, & de retourner ainsi presque seul dans ses Etats.

§. 25. Arrivé chez lui, il passa deux ans dans une mortelle affliction, exposé aux reproches & aux plaintes de ses sujets, qui se ressentoient tous de sa défaite. Ne voyant d'autre moyen pour se rélever de son infortune, il voulut tenter d'en sortir par la voye de la negociation, & se détermina à envoyer *Septenbaldiur*, son fils, au *Dalai-Lama* à *Barantola*. Son intention étoit apparemment de recourir à l'interposition de ce Pontife, & de s'en remettre à son arbitrage qu'il avoit ci-devant refusé de reconnoître. Mais *Abay Dola Bek*, Gouverneur de la ville de *Camull*, quoique dépendant de *Bosto-Cham*, fit arrêter *Septenbaldiur* qui passoit par son Gouvernement, & la petite suite qui l'accompagnoit. Il les envoya prisonniers à *Peking* & se soûmit lui-même avec tout son Gouvernement à *Amulon-Bogdo-Cham.* *.

§. 26. Ce fut un présent bien agréable à l'Empereur de la Chine. Il fit trancher la tête aux prisonniers, & fit sçavoir au Gouverneur de *Camull*, qu'il le confirmoit dans son poste, & qu'il lui promettoit sa grace & sa protection, à condition qu'il ne reconnoîtroit desormais d'autre domination que celle de l'Empire de la Chine; faute de quoi il le menaçoit des plus cruels supplices, & de l'exterminer lui & toute sa race.

§. 27. La nouvelle de ce desastre mit le comble au désespoir de *Bosto-Cham*. Il convoqua tous ses sujets, les exhorta à vivre en paix & en bonne intelligence entre eux, & leur ayant donné la liberté de se retirer chacun où il lui plairoit, il prit du poison & mourut.

§. 28. Telle fut la fin de *Bosto-Cham*, Prince d'un grand génie, & qui avoit beaucoup de valeur. Une suite d'heureux succès l'avoit rendu la terreur de tous ses Voisins, & l'avoit comblé de gloire. Un seul malheur le plongea dans le mépris & dans le néant. Tant il est vrai, que les vicissitudes de la fortune sont de tout pays, & que le vrai secret de se mettre à l'abri de ses revers, c'est de se défier à tems de ses faveurs.

§. 29. Après le decès de *Bosto-Cham*, *Zigan-Araptan*, dont il a été parlé ci-dessus, reparut sur la scene. Il s'étoit tenu caché pendant la vie de son Oncle; mais dès qu'il eut appris sa mort, il vint se présenter aux Calmuques & demanda à lui succéder. Il étoit effectivement le plus proche héritier. Les Calmuques, dont il s'étoit acquis l'affection dès son enfance, ne balancerent pas de lui prêter hommage. Les *Bouchars* que *Bosto-Cham* avoit subjuguez quelque tems auparavant, suivirent cet exemple. D'autres Provinces qui refusoient de s'y conformer, y furent forcées par les armes.

§. 30. *Zigan-Araptan* ayant ainsi été reconnu par tous les sujets de *Bosto-Cham*, les *Bouchars* le conduisirent un jour vers un endroit particulier. C'étoit un petit bois fort agréable par sa situation, & qui ne consistoit

* Quoique l'Auteur de cette Relation n'ait pas marqué l'époque des évenemens qu'il rapporte, nous croyons pouvoir avancer sans témerité, que celui dont il est parlé dans ce paragraphe arriva au commencement de l'année 1697. Le Journal que le P. Gerbillon nous a laissé du septieme Voyage qu'il fit en Tartarie à la suite de l'Empereur *Cang-hi* fixe nos conjectures à cet égard. A la page 457. du Tome IV. de la Description de la Chine, ce Pere fait mention du fils du *Caldan* ou Roi des *Eluths*, avec lequel l'Empereur étoit alors en guerre, qui fut pris par les gens de *Hami* & amené à ce Prince. Le Pere Gerbillon le nomme *Sepden baljou*, & l'Auteur de la Relation écrit *Septenbaldiur*. Cette différence qui peut provenir de celle qu'il y a entre les prononciations Chinoise & Calmuque, n'est pas à beaucoup près si grande que celle qui se rencontre dans les autres noms. Reconnoîtroit-on, par exemple, *Amulon-Bogdo-Cham*, pour l'Empereur *Cang hi*, *Abay Dola Bek* pour *Tar kamme pec*, *Camull* pour *Hami*, & *Bosto-Cham* pour le *Caldan*? Je ne dis rien des autres; mais il sera aisé de les débrouiller si l'on veut se donner la peine de confronter l'Histoire de cette Revolution avec les *Observations historiques sur la Grande Tartarie* que le P. du Halde a tirées des Mémoires du Pere Gerbillon, & qu'on trouve à la page 39. du Tome IV.

ſiſtoit qu'en 100. arbres touffus & d'une eſpece ſinguliere. Il s'y donna pendant quelques jours pluſieurs belles fêtes, après quoi l'on revêtit ſolemnellement le nouveau Prince du titre de *Contaiſch*, qui ſignifie un grand Monarque, & l'on défendit ſous peine de mort de l'appeller de ſon prémier nom.

§. 31. Le nouveau *Contaiſch* méritoit bien cette diſtinction. C'eſt un Prince doüé de grands talens. Il a beaucoup de génie, de douceur, de courage, & de pieté. Il eſt actuellement en guerre avec l'Empereur de la Chine, auquel il taille bien de la beſogne.

§. 32. On raconte pluſieurs particularitez de ſa vie. Je me contenterai d'en rapporter deux qui ſont parvenuës à ma connoiſſance.

Le *Contaiſch* ſe trouvant un jour à la chaſſe, il arriva par accident qu'un domeſtique mal-adroit, tirant de l'arc, lui crêva malheureuſement un œil. Toute la ſuite indignée de voir le Prince en cet état, ſe jetta ſur le miſérable tireur, & voulut lui faire expier ſa faute par ſa mort.

Mais le *Contaiſch* s'y oppoſa : „ Qu'il aille en paix, dit-il à ſes gens. Il ne faut juger d'un crime que par „ l'intention du coupable. Celui-ci m'a bleſſé ſans deſſein ; ſa mort ne me rendroit pas l'œil qu'un hazard m'a „ fait perdre. „ Et non content de lui avoir ſauvé la vie, il lui donna la liberté, afin de le recompenſer, dit-il, du danger qu'il avoit couru.

Un autre de ſes ſujets eut le malheur de perdre trois fois de ſuite tout ſon bien. Le *Contaiſch* qui connoiſſoit d'ailleurs le mérite de cet honnête homme, le remit chaque fois avec beaucoup de généroſité dans un état d'opulence : Mais la fortune ne ceſſant pas de le perſécuter, & l'ayant replongé pour la quatrieme fois dans la mendicité, il implora de nouveau la libéralité du *Contaiſch*. Sur quoi ce Prince lui répondit en ces termes : „ Il te ſouvient, mon fils, que je t'ai aſſiſté trois fois. Je le ferois encore cette fois-ci, ſi je ne jugeois par „ l'opiniâtreté de ton mauvais ſort que le Ciel ſemble t'avoir deſtiné à la pauvreté. Je n'oſerois plus aider „ un homme que Dieu lui-même abandonne ſi viſiblement.

F I N.

AU RELIEUR.	TO THE BOOKBINDER.	*AAN DEN BOEKBINDER.*
Toutes les Cartes de cet Atlas, tant ſimples que doubles, doivent être collées avec des onglets dans le dos, auſſibien que ces trois feuilles d'impreſſion : pour que le tout reſte dans une égale largeur.	*All the Map's either ſingle or double, and even theſe three printed ſheets, muſt be paſted on the back with long ſtripes of paper, to keep all to the ſame ſize.*	Alle de Kaarten van dezen Atlas, zoo wel enkelde als dubbelde Bladen, en ook de drie vellen druk, moeten in de rug geſtrookt werden, op dat alles van eene breedte blyve, zonder 't welke het werk bedorven zoude zyn.


CARTE LA PLUS GENERALE
ET QUI COMPREND
LA CHINE,
LA TARTARIE CHINOISE,
ET LE THIBET
DRESSÉE SUR LES CARTES PARTICULIERES
DES RR PP. JESUITES,
PAR LE Sr. D'ANVILLE GEOGRAPHE ORDre. DU ROI,
QUI Y A JOINT LE PAYS COMPRIS ENTRE KASHGAR
ET LA MER CASPIENNE
tiré des Geographes et des Historiens Orientaux.
M DCC XXXIV.
ECHELLE
Lys ou Stades Chinois de 250 au Degré
Lys de 200 au Degré
Lieues Françoises de 25 au Degré
Lieues de 20 au Degré
On est averti que dans l'étendue de la Chine les Villes qualifiées du titre de Fou ont été écrites en lettre Romaine, et celles de Tcheou en Italique. On a negligé les Hien ou Villes du 3e Ordre, et comme il étoit néanmoins à propos d'admettre certains lieux de remarque qui ne sont point Tcheou on les a distingués par une position particuliere et carrée.
Le Japon qui commence icy a été representé dans son entier sur la Carte generale de la Tartarie Chinoise.
PAYS DES KALKAS
nomé en Chinois CHAMO
COBI Desert Sabloneux
MONGOUS
PAYS DE KASHGAR
PAYS DE HAMI
COBI ou Desert de Sable
ORTOUS
ANONKEK ou l'Eleu du Mogol
MER CASPIENNE
ISLE DE HAI-NAN
NGAN-NAN ou TONG-KING
LAO-TCHOUA
Meridien de Peking
G. Kondet fecit et sculp.


CARTE GENERALE DE LA CHINE
DRESSÉE SUR LES CARTES PARTICULIERES
QUE L'EMPEREUR CANG-HI A FAIT LEVER SUR LES LIEUX
PAR LES R.R.PP. JESUITES MISSIOÑAIRES DANS CET EMPIRE
PAR LE S.r D'ANVILLE GEOGRAPHE ORD.re DU ROI.
Lys ou Stades Chinois, dont 250 font un Degré.
Lieues communes de France, à 25 au Degré.
Lieues Marines, à 20 au Degré.
EXPLICATIONS
nécessaires pour l'intelligence du détail de cette Carte
VILLES du prémier ordre
Villes du second
Villes du troisiéme
Les Villes du I Ordre sont surnomées Fou, celles du II. Tcheou, celles du III. Hien.
Ces surnoms ont été sous-entendus pour le soulagement de la Carte.
Bourgades: C'est ce que le surnom Tching exprime quelques fois Il y en a de trés considerables.
Pou, désigne une Place frontiere. Ouei, un lieu fermé.
Keou, Porte, ouverture, bouche.
Men, Passage étroit.
Kiang, Ho: Riviere
Hou, Lac. Hai, Mer.
Tchuen, Torrent.
Pe, Nan, Tong, Si signifie le Nord, le Midi, l'Orient, l'Occident.
Chan, Montagne. Ce mot est aussi employé dans un nom d'Isle.
On observera, que les Noms propres, composés presque tous de plusieurs Mots mono-syllabes, portent signification.
Dans N G mis à la fin d'un mot (au lieu d'M. qui est une Orthographe Portugaise) on ne doit point prononcer le G. que pour rendre le son plus sourd, et différent de l'N simple qu'on doit faire sonner dans la prononciation.
COBI ou DESERT
CHAMO
LES TARTARES MONGOUS ou MOGOLS
TARTARES ORTOUS
TONG HAI ou MER DE L'ORIENT
NAN HAI ou MER DU MIDI
ISLE DE HAI-NAN
NGAN-NAN ou ROYAUME DE TONG-KING
LAO-TCHOUA ou R.me DE LAOS
MIEN KOUÉ ou R.me DE PEGOU
YA-OUA KOUÉ ou R.me D'AVA
Meridien de Peking


TARTARIE
CHAN SI
HO NAN
CHAN TONG
GOLFE DE LEAO TONG
PEKING
Tong-tcheou
Pao-ting-fou
Ho kien fou
Tsang-tcheou
Chan-si
Ho-nan
Chan-tong
PROVINCE DE PE-TCHE-LI
Lys ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues communes de France
5 10 15 20 25
C. de Putter Sculp.


PROVINCE DE
KIANG-NAN
CHAN-TONG
HO-NAN
HOU-QUANG
KIANG-SI
TCHE-KIANG
NAN-KING
Hoang-ho-keou
Yang-tsé-Kiang-keou
Yang-tse-Kiang
Hong-tse-hou
Kao-yeou-hou
Hoang-ho
Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues Françoises
5 10 15 20



PROVINCE DE KIANG-SI
Lis ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieues communes de France.
5 10 15 20 25
KIANG-NAN
FO-KIEN
HOU QUANG
QUAN TONG
Yang-tse-Kiang Fl.
Po-yang-hou
Kan Kiang
KIEOU KIANG FOU
NAN KANG FOU
NAN-TCHANG-FOU
YAO TCHEOU FOU
KOUANG SIN FOU
CHOUITCHEOU FOU
LIN KIANG FOU
FOU TCHEOU FOU
KIEN TCHANG FOU
YUEN TCHEOU FOU
KI-NGAN FOU
KAN TCHEOU FOU
NAN NGAN FOU
Nhing-tcheou
Kina-te-tching ou se fait la Porcelaine

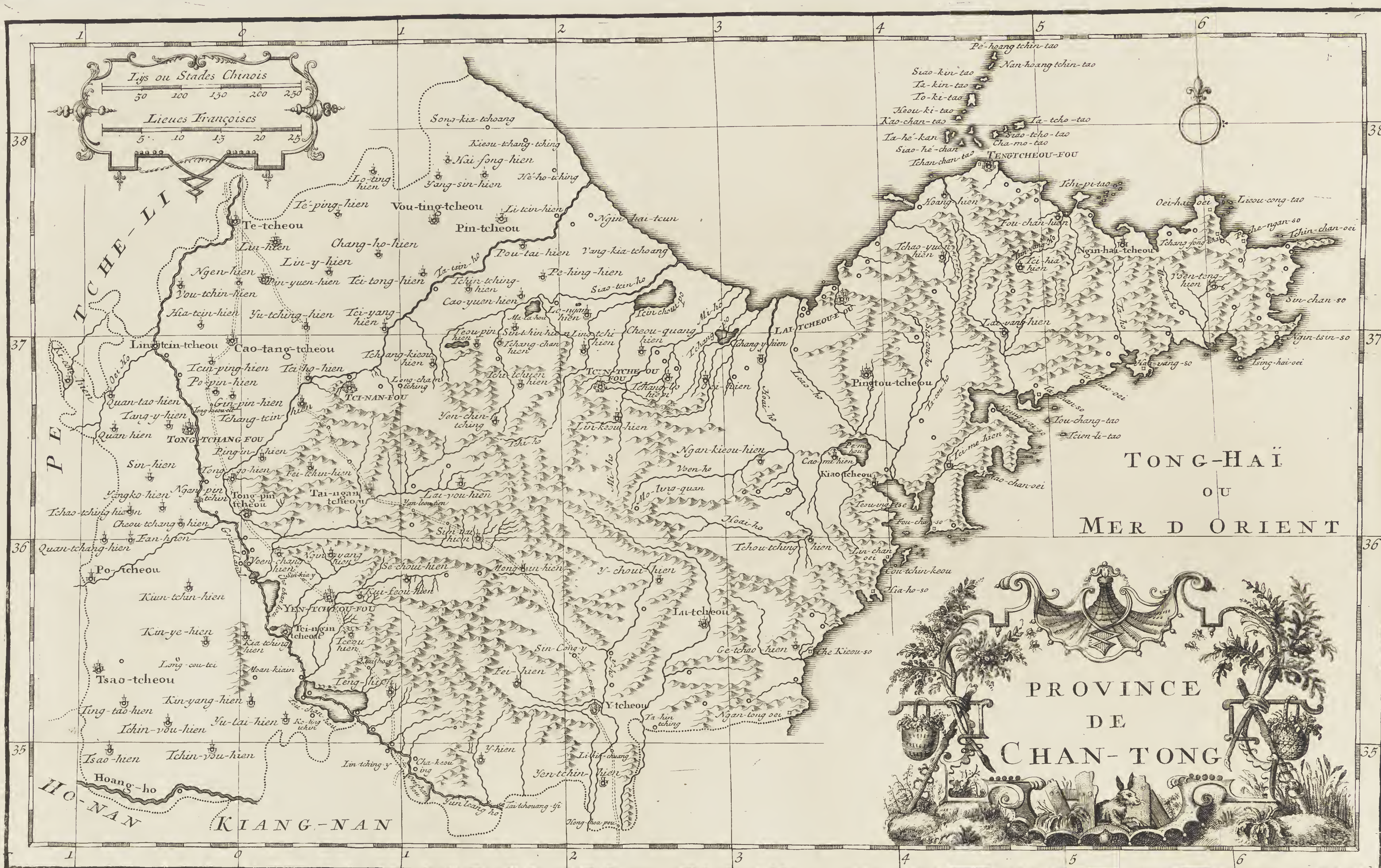

PROVINCE DE FO-KIEN
TCHE - KIANG
KIANG-SI
QUANG-TONG
TAI-OUAN ou ISLE FORMOSE
Isles de Pong-hou
FOUTCHEOU FOU
HING HOA FOU
SIUENTCHEOU FOU
TCHANG TCHEOU FOU
TING TCHEOU FOU
YEN PING FOU
KIEN NING FOU
TAI OUAN FOU
Fou-ning-tcheou
Emoui
Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues Françoises
5 10 15 20 25


PROVINCE DE TCHE KIANG
KIANG-NAN
KIANG-SI
FO-KIEN
TONG-HAI ou MER DE L'ORIENT
Tai hou
HOU TCHEOU FOU
KIA-HING FOU
HANG TCHEOU FOU
CHAO-HING FOU
NING-PO-FOU
YEN-TCHEOU-FOU
KIN-HOA-FOU
KIU-TCHEOU-FOU
TAI-TCHEOU-FOU
TCHU-TCHEOU-FOU
OUEN TCHEOU FOU
Tcheou chan Isle
Ngan ki-tcheou
Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200
Lieues comunes de France
5 10 15 20
2 3 4 5 6
31 30 29 28 27


PROVINCE
DE
HOU-QUANG
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises
CHEN-SI
HO-NAN
KIANG-NAN
KIANG-SI
QUANG-TONG
QUANG-SI
KOEI TCHEOU
SE-TCHUEN
Tong-ting-Hou



PROVINCE DE
HO-NAN
Lys ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieues communes de France.
5 10 15 20 25
PE-TCHELI
CHAN SI
CHAN-TONG
CHEN-SI
KIANG-NAN
HOU-QUANG
Chehien
Tching-ngan-hien
Se-tcheou
Tchang-ho
Lin-tchang-hien
Lin-hien
TCHANG-TE-FOU
Tang-ho
Tang-yn-hien
Ki-hien
Kiun-hien
OUE-KIUN-FOU
Hoe-kia-hien
Tsa-tching-hien
Sieou-ou-hien
Yuen-ou-hien
Tsi-yuen-hien
HOAI-KING-FOU
Hoen-hien
Ou-pou-hien
Yang-ou-hien
Fong-kieou-hien
Mong-hien
Hoang-ho
Yong-tse-hien
Lan-yang-hien
KAI-FONG-FOU
Yen-chi-hien
Tchen-tcheou
Linpao-hien
HO NAN FOU
Sin-ngan-hien
Tong-kouan-ouei
Yong-nhing-hien
Y-yang-hien
Teng-fong-hien
Mi-hien
Tchong-meou-hien
Ki-hien
Kao-tching-hien
Yu-tching-hien
KOUE-TE-FOU
Tsi-tcheou
Hia-y-hien
Yu-tcheou
Song-hien
Lou-chi-hien
Kia-hien
Hiu-tcheou
Tai-Kang-hien
Fou-keou-hien
Yung-tching-hien
Lou-y-hien
Si-hoa-hien
Tching-tcheou
Pao-fong-hien
Lin-chan-hien
Ye-hien
Nan-tchao-hien
You-yang-hien
Chang-chou-hien
Si-ping-hien
Chang-tsai-hien
Chin-Kieou-hien
Yu-tcheou
Soui-ping-hien
Tching-ping-hien
NAN-YANG-FOU
Si-tchuen-hien
YU-NHING-FOU
Teng-tcheou
Tang-hien
Pi-yang-hien
Sin-ye-hien
Sin-tsai-hien
Tchin-yang-hien
Ming-kiang-y
Hoai-ho
Si-hien
Lo-xan-hien
Kouan-tcheou
Tong-pa-hien
Sin-yang-tcheou
Cou-chi-hien
Chang-tching-hien
Song-tse-koan

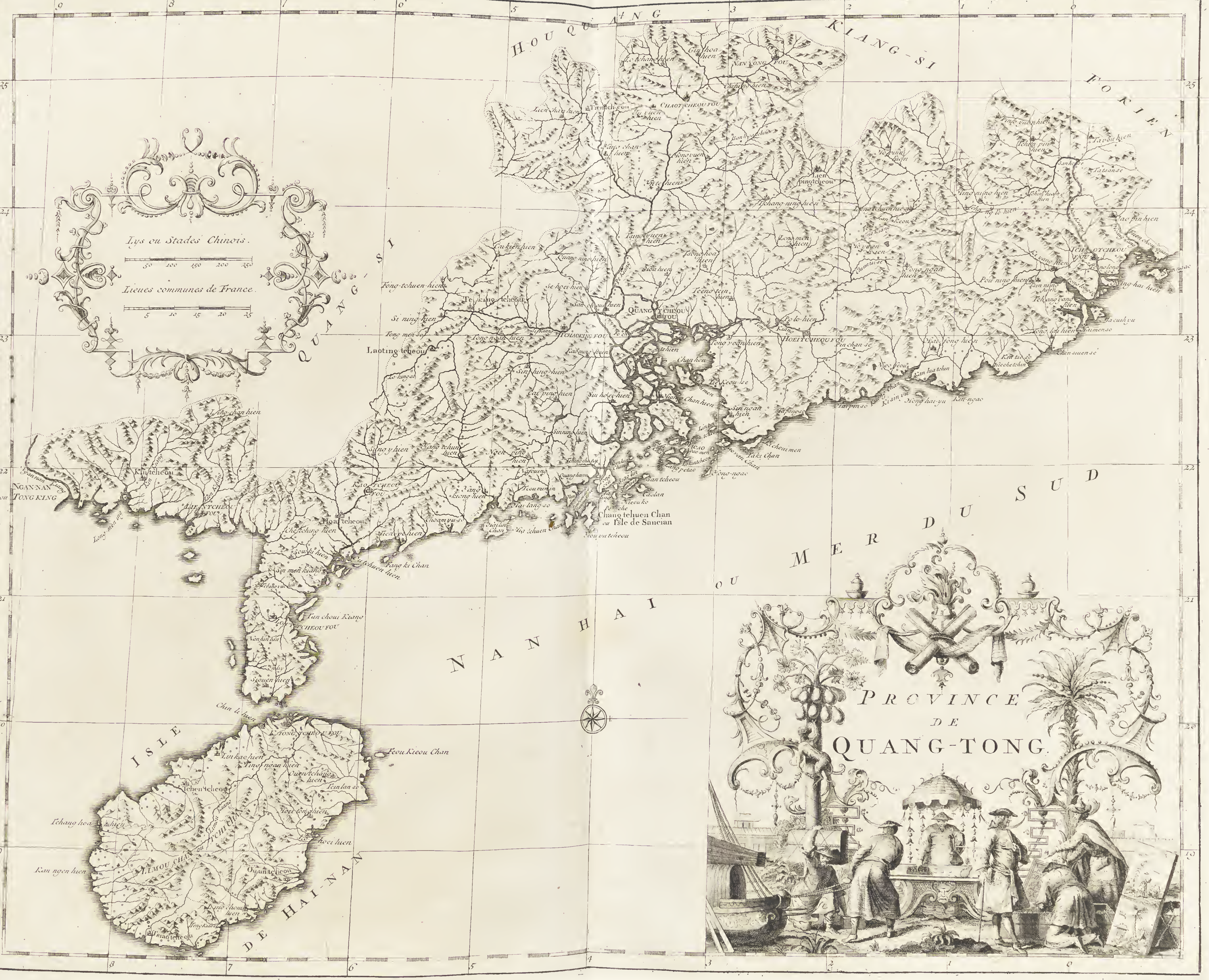

PROVINCE
DE
CHAN-TONG
TONG-HAÏ
OU
MER D ORIENT
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises
PE TCHE-LI
HO-NAN
KIANG-NAN
Hoang-ho
TENGTCHEOU-FOU
LAI-TCHEOU-FOU
Pingtou-tcheou
Kiao-tcheou
TCI-NAN-FOU
TONG-TCHANG FOU
YEN-TCHEOU-FOU
Te-tcheou
Vou-ting-tcheou
Pin-tcheou
Lin-tcin-tcheou
Cao-tang-tcheou
Tai-ngan-tcheou
Lu-tcheou
Y-tcheou
Tsao-tcheou
Po-tcheou
Grand Canal


PROVINCE DE CHAN-SI
Lys ou Stades Chinois.
50 100 150 200
Lieues communes de France.
5 10 15 20
TARTARES MONGOUS
TARTARES ORTOUS
CHEN - SI
PE - TCHE - LI
HO-NAN
Hoang Ho
TATONG FOU
TAI YUEN FOU
FUEN TCHEOU FOU
PIN-YANG FOU
LOU NGAN FOU
Ouei-tcheou
Quang-ling-hien
Loen-yuen-tcheou
Yng-tcheou
Sou-tcheou
Tai-tcheou
Paote-tcheou
Kolan tcheou
Ko-hien
Ou-tai-hien
Hin-tcheou
Yu-hien
Lin hien
Ping-ting-tcheou
Yung-ning-tcheou
Leao-tcheou
Si-tcheou
Tchotcheou
Tsing-tcheou
Ki-tcheou
Kiang-tcheou
Tse-tcheou
Kiai-tcheou
Pou-tcheou
Tao-ma-quan
He-chan-quan
Sin-ping-keou

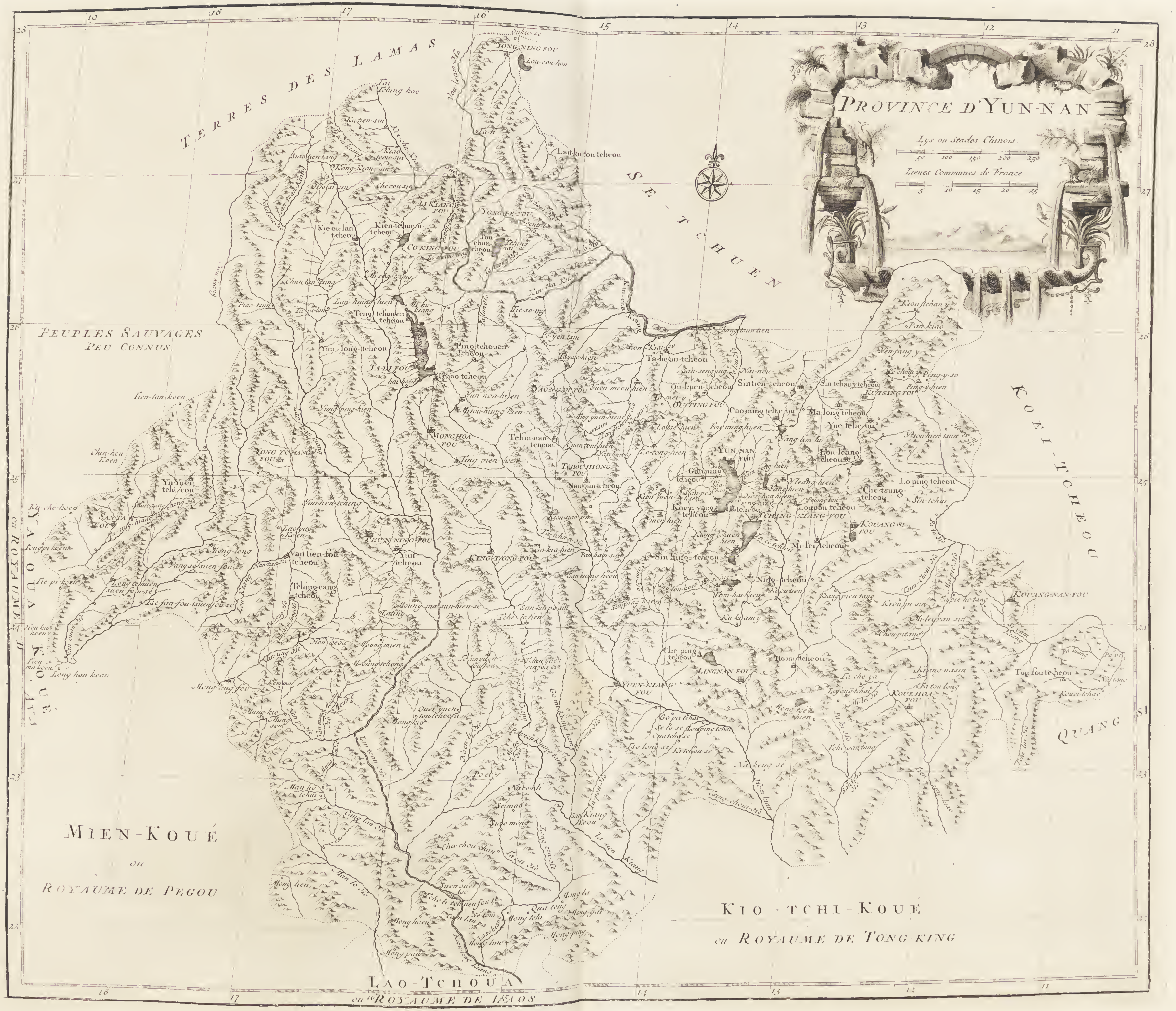


DESERT COBI nommé en Chinois CHAMO
TARTARES ORTOUS
TARTARES DE KOKONOR
CHAN-SI
TERRES DES LAMAS
SE-TCHUEN
HOU-QUANG
PROVINCE DE CHEN-SI
Lys ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues communes de France
5 10 15 20 25
Chara Omo
Hara Omo
Kan-tcheou
Leang-tcheou
Lan-tcheou
Hoang-ho
Ning-hia ouei
Ling-tcheou
Yu-lin ouei
Kia-tcheou
YEN-NGAN-FOU
KING-YANG-FOU
PING-LEANG-FOU
LING-TAO-FOU
KONG-TCHANG-FOU
FONG-TSIANG-FOU
SI-NGAN-FOU
HAN-TCHONG-FOU
Tong-tcheou
Hoa-tcheou
Ping-tcheou
Kin-tcheou
Ning-tcheou
Tsin-tcheou
Kiai-tcheou

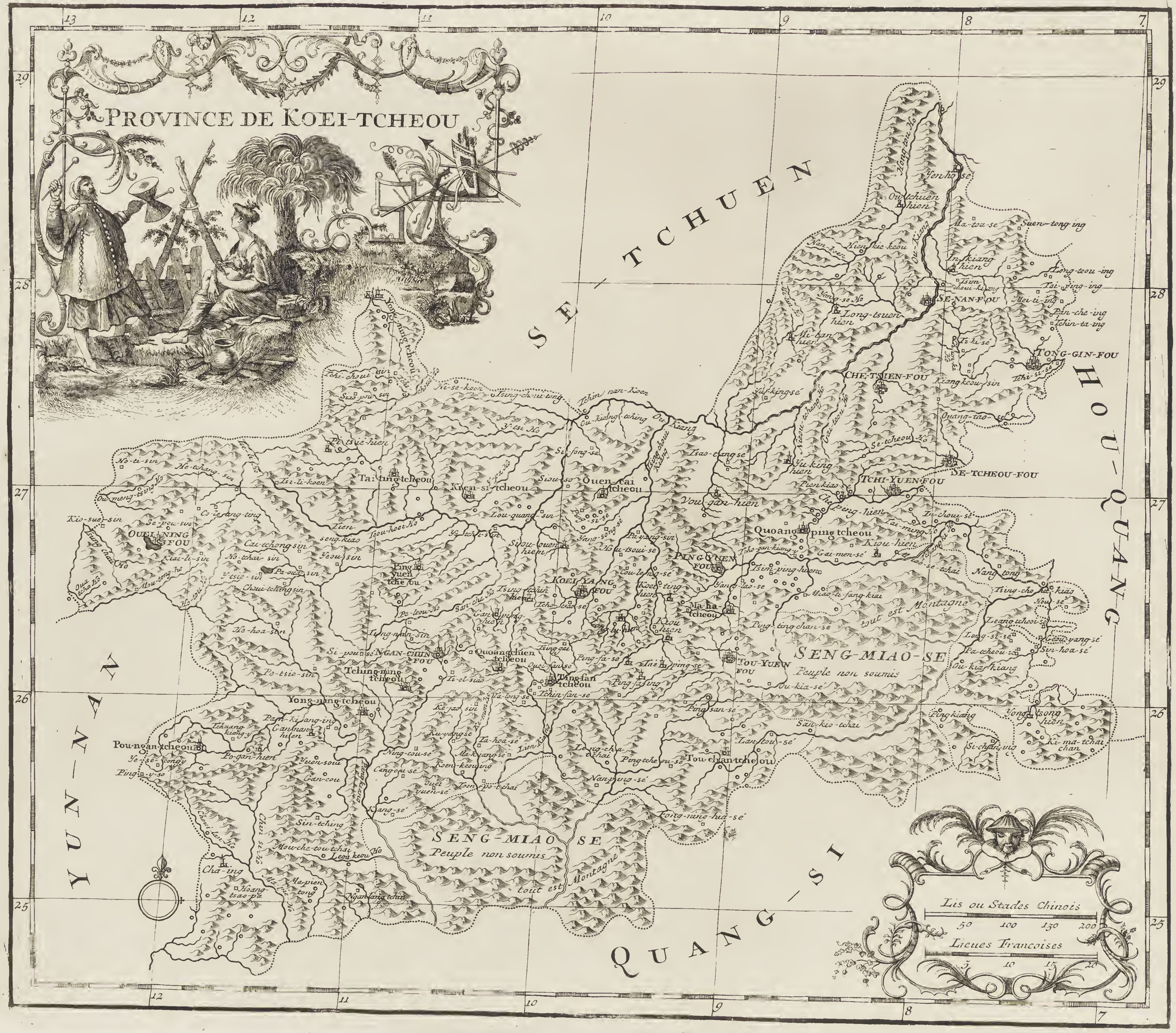

PROVINCE
DE
SE-TCHUEN
Lys ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieues Françoises.
5 10 15 20 25
CHEN - SI
TARTARES KOKONORS
TERRES DES LAMAS
YUN-NAN
KOEI - TCHEOU
HOU - QUANG
TCHING TOU FOU
TCHONG KING FOU
CHUN KING FOU
PAO NING FOU
LONG NGAN FOU
KOEI TCHEOU FOU
SOUI-TCHEOU FOU
MAHOU FOU
OU-MONG FOU
TCHING-HIANG FOU
TONG TCHOUEN FOU
Kin-cha-Kiang
Ya-long Kiang
Kien tcheou
Mien tcheou
Han tcheou
Mao tcheou
Hoei tcheou
Ta-tcheou
Pa tcheou
Ho tcheou
Mi tcheou
Kia-ting-tcheou
Hoei-li-tcheou
Pou kiang tcheou
Ya-tcheou
Pei-tcheou
Tchong tcheou
Tong tchouen tcheou
Tche-lieou tcheou
Kouang ngan tcheou
Tchi-ngan tcheou


PROVINCE DE QUANG-TONG
Lys ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues communes de France
5 10 15 20 25
HOU QUANG
KIANG-SI
FOKIEN
QUANG-SI
NGAN NAN ou TONG KING
MER DU SUD ou NAN HAI
ISLE DE HAI-NAN
QUANG TCHEOU FOU
CHAO TCHEOU FOU
NAN YONG FOU
HOEI TCHEOU FOU
TCHAO KING FOU
KAO TCHEOU FOU
LIEN TCHEOU FOU
LUI TCHEOU FOU
KIUNG TCHEOU FOU
Laoting tcheou
Chang tchuen Chan ou Isle de Sancian
Feou Kieou Chan
LIMOU CHAN ou TCHI CHAN


PROVINCE DE QUANG-SI
KOEI-TCHEOU
Peuples Sauvages
HOU QUANG
YUN NAN
NGAN NAN ou TONG-KING
QUANG TONG
KOUEI-LIN-G-FOU
PING-LO-FOU
LIEOUTCHEOU FOU
OUTCHEOU FOU
SIN-TCHEOU-FOU
NANNING FOU
SE-NGEN-FOU
KING-YUEN FOU
TCHOANG-KOLAO Peuple Sauvage
SENG MIAO TSE Peuple Sauvage
Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues Françoises
5 10 15 20 25



PROVINCE D'YUN-NAN
Lys ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues Communes de France
5 10 15 20 25
TERRES DES LAMAS
SE-TCHUEN
KOEI-TCHEOU
QUANG SI
PEUPLES SAUVAGES PEU CONNUS
ROYAUME D'YAOUA KOUÉ
MIEN-KOUÉ ou ROYAUME DE PEGOU
LAO-TCHOUA ou ROYAUME DE LAOS
KIO-TCHI-KOUE ou ROYAUME DE TONG KING
YUN-NAN FOU
TA-LI FOU
LI KIANG FOU
KIO TSING FOU



PROVINCE DE KOEI-TCHEOU
SE TCHUEN
HOU-QUANG
QUANG-SI
YUN-NAN
SENG-MIAO-SE
Peuple non soumis
tout est Montagne
KOEI-YANG FOU
NGAN-CHUN FOU
OUEI-NING FOU
TONG-GIN FOU
SE-NAN-FOU
CHE-TSIEN-FOU
SE-TCHEOU-FOU
TCHI-YUEN-FOU
PING-YUEN FOU
TOU-YUEN FOU
Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200
Lieues Francoises
5 10 15 20




CARTE GENERALE DE
LA TARTARIE CHINOISE
DRESSÉE SUR LES CARTES PARTICULIERES
FAITES SUR LES LIEUX PAR LES RRPP JESUITES
ET SUR LES MEMOIRES PARTICULIERS DU P GERBILLON
PAR LE Sr. D'ANVILLE GEOGRAPHE ORD.re DU ROI
MARS MDCCXXXII.
Lys ou Stades Chinois a 200 par Degré sur le pied que le P. Gerbillon les a communement comptées dans ses Routes de la Tartarie.
Werstes ou Mesure Itineraire de Russie établie sur le pied de 104 pour l'etendue d'un Degré.
Lieues Marines a 20 au Degré.
Lieues communes de France a 25 au Degré.
EXPLICATION
de quelques Dénominations générales répandues dans cette Tartarie.
Dans la Langue des Tartares Orientaux ou Mantcheoux
Oula.... Fleuve ou Grande Riviere
Pira...... Riviére
Omo.... Lac ou Etang
Sekim... Source de Riviére
Dans la Langue des Tartares Occidentaux ou Mongols
Mouren.. Riviére...... et en plusieurs endroits Kol
Nor...... Lac ou Etang..
Poulac... Fontaine ou Source
Alin.... Montagne
Hata.... Roche
Tabahan. Montagne élevée ou passage de Montag.
Hotun.. et par abreviation H. Ville. Il y en a un grand nombre de desertes et ruinées
Cajan.. Village.
Paitchan Lieu fermé ou qui aune Enceinte
Hiamen Poste sur une Route fréquentée
Dans ces mots de Hotun et de Hiamen, l'H doit se prononcer à peu près comme un K
et il en est de même en d'autres mots Tartares, comme dans celui de Han, qui est le Titre des Souverains de ce Pays là,
dans Houtouctou qui est un autre titre affecté aux Lamas du premier ordre ou Grands Prêtres,
dans Hourdou qui designe un corps de Tartares qui habitent ensemble,
d'où est venu le mot de Gorod ou Grad, qui sert à designer une Ville ou habitation fixe en plusieurs pays de l'Europe,
dans Hara qui signifie Noir, dans Hamiqui est le nom d'une Ville,
et même en d'autres mots où l'H n'est pas au commencement,
comme en Tcha han qui signifie Blanc, Subar han qui signifie Piramide, et ainsi de beaucoup d'autres.
Cette partie est occupée par les Russes est plus connue par la voye de la Russie que par celle de la Chine.
PAYS DES CALMUCS ou CALMAKS
KALKAS
MONGOUS
PAYS D'ORTOUS
GOUVERNEMENT DE TCITCICAR
GOUVERNEMENT DE KIRIN
ANCIEN PAYS DES MANTCHEOU
ROYAUME DE COREE
HOANG HAI ou MER JAUNE
JEDSO ou ISLE DE JESO




Iʳᵉ Feuille de la TARTARIE CHINOISE contenant le Leao tong et les environs de Kirin Oula, le Pays de Cartchin et autres quartiers des Mongous
GOLFE DE LEAO-TONG
LEAO TONG OU QUAN TONG
COREE
Limittes du Gouvernement de Kirin Oula
Barriere de pieux qui separe la Province de Quan-tong ou Leao-tong de la Tartarie
monceaux de Sable
Haotchit
Abahanar
Parin
Charlot
Nai-man
Ketchicten
Onhiot
Tourmedé
Ohan
Toumet
KARTCHIN
Outchou moutchin
Kirin Oula
Oula
CHIN-YANG ou MOUKDEN
Poro Hotun
Yegue Hotun
Ninguta


IIe. Feuille particuliere de la TARTARIE CHINOISE, contenant les environs de NIMGOUTA, qui est proprement l'ancien paÿs des MANTCHEOUX, et l'extrêmité la plus Septentrionale de la Corée.
Lys ou Stades Chinois.
Lieues Françoises.
PAYS DES MANTCHEOUX
QUI ONT CONQUIS LA CHINE
LOU EKHI
Hinka Lac
MER DU JAPON
ROYAUME DE CORÉE
JEDSO-GASIMA ou ISLE DE JEDSO
TESSOI
Detroit du Tessoi
Cap du Tessoi
Minami ou côte du Sud
On peut pecher des Perles dans les rivieres qui ont leur embouchure sur cette côte


IIIe. feuille particuliere de la
TARTARIE CHINOISE,
contenant les quartiers occupés par
les MONGOUS au Nord de la Gr. Muraille
et le Païs D'ORTOUS, environné
de la Riviere HOANG-HO.
Lijs ou Stades Chinois
Lieües communes de France
Ici devoit être située la Ville de Kara-Kum ou Couran nommée dans les Histoires Chinoises Holin, Siége de l'Empire de Zinghiz-Han et de ses successeurs.
COBI Desert sablonneux
Postes etablies hors de la grande muraille
Carou ou Limites entre les Mongous et les Kalkas
TARTARES MONGOUS
TARTARES ORTOUS
Icy tout est sable et brossailles
Route des Tagin en revenant de l'Orgon
Route de l'Empereur en allant a Ninghia
Kalotou, bras du Hoang-ho
Tcholictou, bras du Hoang-ho
Hoang-ho
SUEN-HOA-FOU
TAI-TONG-FOU
COUCOU HOTUN
Kalka-targhar
Abahai
Courtchahan Omo
Kara Hotun
Pilontai Hotun
Coutouctou Hotun
Oulan Hotun
Poro Hotun


IV.e Feuille particuliere de la TARTARIE CHINOISE, occupée par une partie du COBI ou CHA-MO désert sabloneux, jusques à la Ville de HAMI.
NOMIN COBI DESERT
COBI DESERT nommé en Chinois CHA-MO
On présume que ces Montagnes sont celles, où les Empereurs Mongols de la famille de Ginghiz-Han, nommée à la Chine YUEN, ont eu leur sépulture
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises
Haratou Alin
Paihongour Alin
Tchalatou Alin
Ytoaotou Alin
Pourkeltou Alin
Ouipon haratou Alin
Houpotart Saikan Alin
Noyen-kara Alin
Hourjout Poulac
Houpatar Paitchang
Hatamtam
HAMI HOTUN
Astané Hotun
Tchacteli
Tohotchi Hotun
Cousclento
Tala-oso
Yagetali
Poltchon
Kaniou
Anghirto
Cachon
Kazan yontou
Haparcan
Tchaca-tchontchi
Tchaca-tergaso
Couptchon Poulac
Souichonto
Tekelu
Toulhon
Olosotai
Hara-oso
Tchaca-tokoi
Emer-yapar
El-cong-ming
Chouangtal
Pourol
Alac Omo
Quatcheou
Coucou-tchacsac
Pouro-tchontchi
Sipgicon-couten
Paijanmouren
Tchetcheou Hotun
Keta-tching
Soho Omo
Sopo Omo
Soroto-anga
Honin-oso
Sourtou Alin
Mingan Poulac
Seyolij Alin
Nomin Poulac
Alac-tchoutchi
Opto-kiltekai
Porotchoui
Tchouguelenteu Alin
Parcoul Omo
Tchahan hamar Alin
Tourcoul Omo
Tchalamaha Alin
Pahan oulan
Artchatou Alin
Taki Kiamen
Conkeré Kiamen
Ouncken-oussou Kiamen
Hongou Kiamen
Haraniteu Kiamen
Tatcha Kiamen
Kourkiré Kiamen
Touguerie Kiamen
Nitchenkon Kiamen
Harhanhe-ver-tatcha Hata

Ve Feuille de la TARTARIE CHINOISE, contenant les environs de Tcitcicar et de Merguen, les Pais de TAGOURI et des SOLONS, et l'extremité Orientale du grand désert de Sable.
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises.
HALTAR COBI
le Desert de Cobi finit ici
Carou, ou Limites entre les Mongous et des Kalkas
S O L O N
T A G O U R I
CORTCHIN
GOUVERNEMENT de KIRIN OULA
les Solons qui habitent sous des Tentes et dont les peaux de Zibeline sont les plus estimées, sont reconus pour être de la Nation des Mantcheoux, qui sont aujourd'hui maîtres de la Chine
Les Tartares de ces quartiers s'apellent Tagouri. Ils sont soumis aux Tartares Chinois. Ils ont eu des Maisons de tout tems
Cette place de Tcitcicar a un Tciam-Kun ou General d'Armée Tartare, qui comande à deux Meyren-tchaim ou Lieutenants generaux dont l'un est à Merguen Hotun et l'autre à Saghalien Oula Hotun.
Ici les Commissaires de l'Empereur tinrent la premiere Assemblée des Etats Kalkas en 1698
MERGUEN HOTUN
TCITCICAR HOTUN
PETOUNE HOTUN
Saghalien Oula
Nonni Oula
Songari Oula
Coulon Omo ou Dalai Omo
Pouyour Omo
Tour-bedé
Tchalei
Arou-Cortchin
Outchou moutchin

VI.e Feuille particuliere de la TARTARIE CHINOISE contenant le Païs des Tartares YUPI et ILAN-HALA qui est de l'ancien Païs MANTCHEOU
Lys ou Stades Chinois
Lieües communes de France
KE TCHEN
Nation qui a un langage particulier nommé FIATTA
TAGOURI
Kimni Ouetchi Forest
Puchan Ouetchi Forest
Olanda Alin
YUPI habits de peau de poisson
TARTARES ainsi només de leurs
ILAN HALA ou les trois Familles
ANCIEN PAYS DES MANTCHEOUX qui ont conquis la Chine
YUPI
Thooni
Ouekhi
Saghalien Oula
Songari Oula
Ousouri Oula
Ouanlin Hotun
Couvert d'un Bois très épais
Toute ce Païs est
Les rivieres qui ont leur embouchure sur cette côte
On peut pecher des Perles dans
Elé Pira
Yozé Pira
Hinka Nor


VII. Feuille particuliere de la TARTARIE CHINOISE, qui contient la plus grande partie du Païs occupé par les Tartares KALKAS.
TARTARES KALKA
dont le Han et les divers Princes se soumirent l'an 1691, et qui composent XIII Bannieres ou Etendarts.
Lis ou Stades Chinois
Lieues Françoises
Route de Peking a Niptchou
Limites entre les Mongous et les Kalkas
Kerlon Pira
Onon Pira
Tchoucou Pira
Yroo Pira
Selingué Pira
Palii Pira
Abatchou Pira
Onon vel Saghalien Oula
Kourou Pira
Demeure d'un Grand Lama
Para Hotun
Houtou baydou
Oulan tapsou Omo
Kouré Omo
Erdeni Tolohoei
Tari canga
Tourin chery
Tchahan Poulac
Chibartai Chery
Ou-ouen Tchotoloc Alin
Sira-pouritou Omo
Kara-manni abirhan chery
Houloussoutai-tchahan Omo
Inscription Chinoise sur l'expedition de l'Empereur Yong lo contre les Mongous
Houlastai
Kentey han Alin
Kara Omo
Calotey Omo
Kouen Omo
Payen Erhetou
Toulan-cara Alin
Halamal Alin
Agoue Kentey Alin
Tonketé Pira
Kerlon Sekim ou Source du Kerlon
Onon Sekim ou Source de l'Onon
Marche de l'Empereur Cang-hi en allant a la rencontre
Retour de l'Empereur
Tchousol Alin
Tarhan Alin
Itchar-erkinec Alin
Tarha-tchaidam-Omo
Portaiha Alin
Coucoutchol Omo
Hoctchin Alin
Olokoui Alin
Otchol Alin
Hongour Alin
Narat Alin
Iuil Alin
Kara Omo
Tchorhol Alin
Kokeze Alin
Orgon Pira
Calbinac Alin


VIII.e feuille de la TARTARIE CHINOISE, qui est le commencement du Païs des Tartares ELUTS, de l'extremité occidentale & celui des KALKAS
PAYS DES ELUTHS connus chez les Russes sous le nom de CALMOUCS ou CALMACS
E L U T
Pouka Coby
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises
Honhotou Omo
Kirkir Omo
Sanguin talguin Omo
Tchahan Omo
Egoui Omo
Selinguè Pira
Altai Alin toube
Tez Pira
Cara Pira
Tchabakan Pira
Orghon Pira
Onguin Pira
Tatchou Pira
Tchamvou Alin
Talarho-kara palhassun
Courgue Omo
Emil Pira
Kisalbas Omo
Ebe-arai Omo
Oupsa Omo
Croc Omo
Holpotchi Kiamen
Sira pouritou Kiamen


IX.e Feuille particuliere de la
TARTARIE CHINOISE,
où ses Limites avec la
TARTARIE RUSSIENNE
sont exposés.
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises
Yacsa Place détruite par le Traité de Paix fait à Niptchou entre les Chinois et les Moscovites où furent aussi réglées les Limites des deux Empires
aux Tartares Chinois
aux Moscovites
Ce Fleuve est apellé Amour par les Moscovites, He-long Kiang par les Chinois, et Saghalien Oula par les Tartares Chinois
La Riviere d'Ergoné, et celle d'Agigue-Kerbetchi servent de Limites aux Moscovites, et aux Tartares Chinois par le Traité de Niptchou
Arguinskoi
Mines d'argent
Mongatol, ou Zerebrinska
Argun ou Ergoné R.
Tosé Hata
Calousou-moudan Garde avancée des Tartares Chinois
Engouri Omo
Tchikiri Oula
Nonni Oula
Aai hom
Place Frontiere sous les Tai-ming mais aujourd'hui ruinée
SAGHALIEN-OULA HOTUN


X.e feuille de la
TARTARIE CHINOISE,
contenant le Païs de
KE-TCHING,
l'embouchure du
SAGHALIEN-OULA
dans la Mer Orientale,
et la grande Isle
qui est au dedans.
SAGHALIEN-ANGA-HATA
Hinkan Chaine de Montagnes
Saghalien Oula
Khibout Hata
Kiaoki Hata
Ehepi Hata
Tchacon Toun ou les 8 Isles
Lys, ou Stades Chinois
Lieües communes de France



Onzieme Feuille particuli[ère] de la TARTARIE CHINOISE, qui contient un Pays dependant de la Russie au Couchant de NIPTCHOU
Lÿs ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieues Françoises.
5 10 15 20 25
PAYKAL OMO
Oihon Alin
Tout le terrain représenté sur cette Carte étant occupé par les Russes, est plus connu par la voye de la Russie, que par celle de la Chine.
Herkeou Pira
Sardac Alin
Nadantchou Paitchang
Nadantchou pira
Oudeï Paitchang
Tchaoilbaha pira
Oron-ou pira
Oudé pira
Kilhou pira
Tchoucou Paitchang ou Selingueskoi
Tchoucou pira
Selingué pira
Tchede pira
Kamni pira
Tcheltouré pira
Kentey Alin
Tchirguetey pira
Aroumoudun coul R.
Tarbahatey pira
Touloutey pira
Tarbalki Pira
Teren Pira
Occho pira
Oulen Pira
Ce Fleuve nommé vers sa source Onon, et ici Schilka, et par les Russes Amour, est appelé par les Tartares Mantcheoux Saghalien Oula, ou Fleuve noir, et par les Chinois Ya-long-kiang, ou Fleuve du dragon.
Portchi Pira
Tourgue Pira
Amour R.
Ingoda ou Enguité pira
ou Schilka Pira
Nerza ou Niptchou pira
NIPTCHOU ou NERZINSKOI
Ouentou Pira
Telengon Pira
Ayegon Pira
Route de Peking à Niptchou



XII.e et derniere feuille
DE LA
TARTARIE
CHINOISE.
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises.
Khem Pira
Paicham
Ouss Pira
Cette partie-ci occupée par les Russes, est plus connue par la voye de la Russie que par celle de la Chine.
Egouen tchao Alin
Hoei poldoc Alin
Housoucoul Omo
Arek R.
Oriker Pira
Oulhan Pira
Sira-talan Alin
Ouenguia R.
Entey Pira
Patourou-oupachei Pira
Oubou-moudun-coul Pira
Erin Pira
Tarbahatai Pira
Terki R
Ouk Pira
Tchiskit Pira
Tchousoutou
Khemtchic Pira


Royaume de Corée
Lis ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues Françoises
5 10 15 20 25
Hoang-Hai ou Mer Jaune



CARTE GENERALE
DU THIBET
OU BOUT-TAN
ET DES PAYS DE KASHGAR ET HAMI
DRESSÉE SUR LES CARTES ET MEMOIRES
DES RR PP JESUITES DE LA CHINE
et accordée avec la situation constante
de quelques Pays voisins.
PAR LE Sr. D'ANVILLE Geographe Ordre. du Roi.
Avril 1733.
ECHELLE
Lys ou Stades Chinois.
Lieues à 20 par Degré
COBI Desert Sablonneux nommé en Chinois CHAMO
DESERT DE SABLE
PAYS DE KASHGAR
PAYS DE HAMI
TARTARES DE HOHO NOR
THIBET


Ire FEUILLE Comprise dans la Carte Générale du THIBET qui contient en particulier L'Extrêmité Occidentale du grand DESERT de SABLE et le PAYS AUX ENVIRONS DE HAMI.
Lys ou Stades Chinois.
Lieues Françoises.
COBI DESERT ou CHA-MO
Lop Omo
Hara Omo
Soukouc Omo
Sopou ou Sobou Omo
Alac Omo
Orto Hotun
Hami Hotun
Pasta-noma Cobi
Iké noma Cobi
Cha tcheou
Tchontori
Houpatar Paitchang
Etchine Pira


IIe. Feuille comprise dans la Carte Generale DU THIBET et qui contient en particulier le Païs qui est au Couchant de TOURFAN.
Lijs ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
5 10 15 20 25
Lieues Françoises.
Ici cette Riviere se perd dans les sables
Yerghien Pira
Hajtou Pira
Hotomni Solon Pira
Ili Pira
Tecas Pira
Apdari Modo
Pourhasoutai Tabahan
Hatac-erghi
Olan poura
Tancous tanou
Olan poulac
Tchaca conghe archa
Talhara
Conghis Seghien
Tchickahai aral
Eren+hapirhan
Kelun
Tcholdos
Mentotcho
Hiaton prouctan
Haptchai
Tchaca tongouri
Tchactchi Hotun
Haralope pai Hotun
Chaltaron
Atchar Hotun
Coucour Hotun
Arpana
Tacharic
Yanghizar
Soulona
Tchikir
Isimé
Yantac
Tchertchi
Couroulac
Harachar Hotun
Tchocou
Tarbatchi
Yaila Ho
Arbana
Catsal
Coucha Hotun
Oramtchi Hotun
Ankerton
Hara Palgason
TOURFAN
Tocson Hotun
Pouca Hotun
Illic
Haratchi Poulac
Alhon anga
Colsir
Outchactal
Atchic sor
Eremegike
Tosolic
Hortas toncous
Tacharseghin
Tacchar
Temetou hara oso
Cas Omo
Tongoi paitchi
Oromtchi
Manas Hotun
Alohihai
Horcous
Coutchou
Saintara
Tchaca oso
Elmon Catcha
34 33 32 31 30 29 28 27
45 44 43 42 41 40 39 38
30 29 28 27 26 25


IIIe. Feuille comprise dans la Carte Générale DU THIBET, et qui contient en particulier les Environs de KASHGAR.
Hou-hainon
Ili Pira
Tecas Pira
Tchoui Pira
Sikirlic Omo
Talas Pira
Hara-ilcoma
Acsou Hotun
Courcouson
Acyar
Torpon ou Torpon
Choccharmo
Toson Hotun
Cor
Houtac
Ederic
Tchikete
Ekic
Altchon
Tchaca yaca tocoroc
Paitsepon
Paitsepon
PAYS DE KASHGAR
Otchi Hotun
Sir Pira
Soutsouc Hotun
Anghien Hotun
Souc Hotun
Artos Hotun
HASCAR HOTUN ou KASHGAR
Outchou Hotun
Yerghien Pira
YERGHIEN HOTUN
Lys ou Stades Chinois
50 100 150 200 250
Lieues Francoises.
5 10 15 20 25


IVe. Feuille
Comprise dans la Carte gene-
-rale du THIBET, et
qui contient en particu
lier le Pais des
TARTARES
de
HOHO-NOR
COBI ou DESERT DE SABLE
TARTARES HOHO-NOR
HO HO-NOR
PROVINCE DE CHEN SI
Lys ou Stades Chinois
Lieues communes de France
Sotcheou
Kia yu quan
Kantcheou
Siningoei
Leangtcheou
Hoang Ho
Sori Pira
Olan mouren Pira
Pouca Pira
Tchaiteng Pira
Inghe Omo
Alac Omo
Tosori Omo
Toure Omo
Hara Omo
Elasou Omo
Horlouc Omo
Ici cette riviere se perd dans les sables



Vᵉ feuille qui est proprement la premiere
DU TIBET,
et qui contient
LE SI-FAN
et Païs Limitrophe.
Lys, ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieües communes de France.
5 10 15 20 25
TARTARES DE KOKONOR
SI FAN
SE TCHUEN
CHENSI
YUN-NAN
YA-OUA-KOUE ou Royaume d'AVA
PAYS DE LATON
PAYS DE POMERA
PAYS DE DANCLO
Lac Tcharing
Lac Oring
Sources du Hoang Ho
Hoang Ho
Ta-tsien Leou
LI KIANG-TOU-FOU
YONG NING TOU FOU
TERRES DES LAMAS
MONG FAN
Tchamtou
Tchiatam
Tonkersong
Conteboudtong
Tantchoncour
Yehankour
Parmatchousou Douane
Larkenting
Mili
M. Rimou
M. Pomniatang
M. Yourila
M. Champouni
M. Tara
M. Tchomo kerl
M.M. Kontchacla
M.M. Moulamkeng
M. Ratchico
Ralliap M.
Oitchoureou R.
Parlchou R.
Petchou R.
Satchou R.
Hechoui Ho
Tchouc R.
Toura Coutoulen R.
Tomtato Coutoulen R.
Patchica Halioso R.
Comoursou R.
Ta-tching-Kean
Pont Tchasis tacsam



VIe Feuille,
qui est la seconde
DU THIBET
et qui contient le Pays
qui est au Levant
DE LASA.
Lys ou Stades Chinois
Lieues Françoises
TERKIRI LAC
PAYS DE LASA
PAGODE DU GRAND LAMA
PAYS DE SERI SOMTOU
CONC POU Y
KEN POU Y
TAC POU Y
Tsan-pou ou le Fleuve
Lac Toupour
L. Mitoc
L. Pasoum dso
Panctou
Tapatacsa
Tchousor
Gienio
Tonc-chong
Tac-pou-nai
Tac-pou-chai
Tchamca
Dsiri
Tarengdsong
Senke
Mom-dsona
Lopra Lankeng
Lopra Catchou R.
M.M. Oumoula Kentchong
M.M. Tchouke
Conc-pou-i Dsan-larkeng
Timou
Ken-po-i Chour-tong
Tchoud-song
Tsatsorkeng
Pacsong
Ritatché
Tardsong
Choupatou
Kia mitoutan
Oitong
Tchitacar
Yerco
Tchece
Oukefanacsa
Sancri
Samie
Moroucorghe
Parke tala
Souc
M. Temen
L. Hara
L. Poutouc
Am dso
Ken-pou R.




VII.e feuille qui est proprement la troisieme DU THIBET, et qui contient le pais des environs DU TSANPOU au couchant DE LASA.
L. Mari dsaké
Yarkia Tsanpou
M. Yating
M. Lancpou
M. Tchari
L. Tarouc yomdsou
M. Tcharac
M. Raeson compou
M. Poulong tchantang
L. Ancasai
Lac Tenckiri
M. M. Coiran
L. Chouro youdsou
M. Tomdson
L. Rarong hakor
Tarcou tsanpou R.
Chamnamring
Dsepong
Rinepon
Tchousor
Tchouour
Pelti
Jiese
Tepten
Tchang aprang
Tsanpou R.
Tchanglase
Sankia
Tchianise
Ojouc linke
Tin-kia
Toudsong
Aridsong
Tchiron
Nialma
M. Pouremsong
Nitchou R.
Frontiere de Palpou Yanpou
Frontiere de Palpou Honhonc
Frontiere de Palpou Idrim
Paridsong
M. M. Rimola
Yo Tsanpou
Nitchou R.
Pays de Pourouké
Lys ou Stades Chinois
Lieues communes de France



VIIIe feuille qui est proprement la quatrième DU THIBET, et qui donne l'origine DU TSANPON et DU GANGE.
La Ville de HOTOM ou KOTAN Capitale d'un Royaume ou d'une Contrée particulière, est apparemment Située sur cette rivière qui en porte le nom.
COBI ou DESERT DE SABLE
LIMITES DE YERKIM
M.Kenkrimouson
M.M.Lapoutsi
M.Tchac
M.M.Kirian
M.Dsadsa
L.Anja
Hotomni Solon R.
Routou
M.Cal
M.Kianori
L.Tchamdsou tijac
M.M.Mautchong Counsan
Nacoi R.
M.M.Tchourou Poncrou
M. Tchicou Sokie
Yacong Tala
Pandsa Tala
Latchou R.
M. Kentaiffe
M. Patchou
L.Ratchin Sopa
L.Kil-kiou
M.M.Chancti Kepa
L. Tarpou
M.Chalim-kepkiari
M. Mouren
M.Dsoumou
L.Sanc.
M.Sourong
L. Lanken
L. Mapama
Dsaprong ou Tchaprong
Cogue Lonpoudsse
Latang
Lanctchou R.
M.Naepou
Nercou
Yarou Dsancpou ou Tsanpou R.
Naouc Tsanpou R.
Archou R.
Lantchia Kepou
Kerton
Matchou R.
Pourimi Tacla
Jiti ou Giti
Ketchar-tchou
M.M.Tamtchoue
M. Cocoun Kentchian
M.M.Ancdsa
M.Cattchou Kentchian
FRONTIERE DE MOMPA-NOU
M.Saital
M. Nieran Kentchuan
Tchamtong Tala
Toucmar Tala
Tacra Tala
FRONTIERE DE MOMPA-COUKE
M.M.Chapa
Kentaiatchian
M.M.Chenla
PAYS DE NACRA SOUMIS AU MOGOL
Ganga R. qui va dans le Mogol
Lys ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieuës communes de France.
5 10 15 20 25



IXe et derniere feuille de celles qui sont comprises dans la Carte generale
DU THIBET,
et ou se trouve
LATAC.
LIMITES DE POUROUN
L. Dsarin
Latatsi
M.M. Noupra M.M.
LIMITES DE MOMPA PITAI ou PITI
M.M. Tchala
M.M. Toula
Kimtcha
Timourkeng ou Forteresse de Fer
Leedsa
Latac
Tchicsé
Tchouiac R.
Touetchou R.
Kimtcha
Tchasircoung
Pitoc
LIMITES DE MOMPA NIONTAI
M.M. Piti hempo
L. Dsoukioag Soumtou
Ganga R.
Ganga R.
Tchoumourti
LIMITES DE MOMPA KENTI
Ganga R.
PAYS DE SANKÉ (SOMTOU ATCHAN)
Ganga R.
Mila
Piti
M.M. Samtai ken
LIMITES DE MOMPA DSOMLANGUI
LIMITES DE MOMPA MOMA
ANON KEK Ils prononcent aussi ANONGEN et ils scavent que cet Etat est celui du MOGOL
Lys ou Stades Chinois.
50 100 150 200 250
Lieuës communes de France.
5 10 15 20 25
35
34
33
32
31
30
29
28
27
40
45
44
43
42
41
42
41
40
39
38
37



G. Kondet fecit et scrip.